CAHIER SPÉCIAL
LE 29 NOVEMBRE
"DÉCORATION INTÉRIEURE"

OBJECTIF DE LA LIBERTE

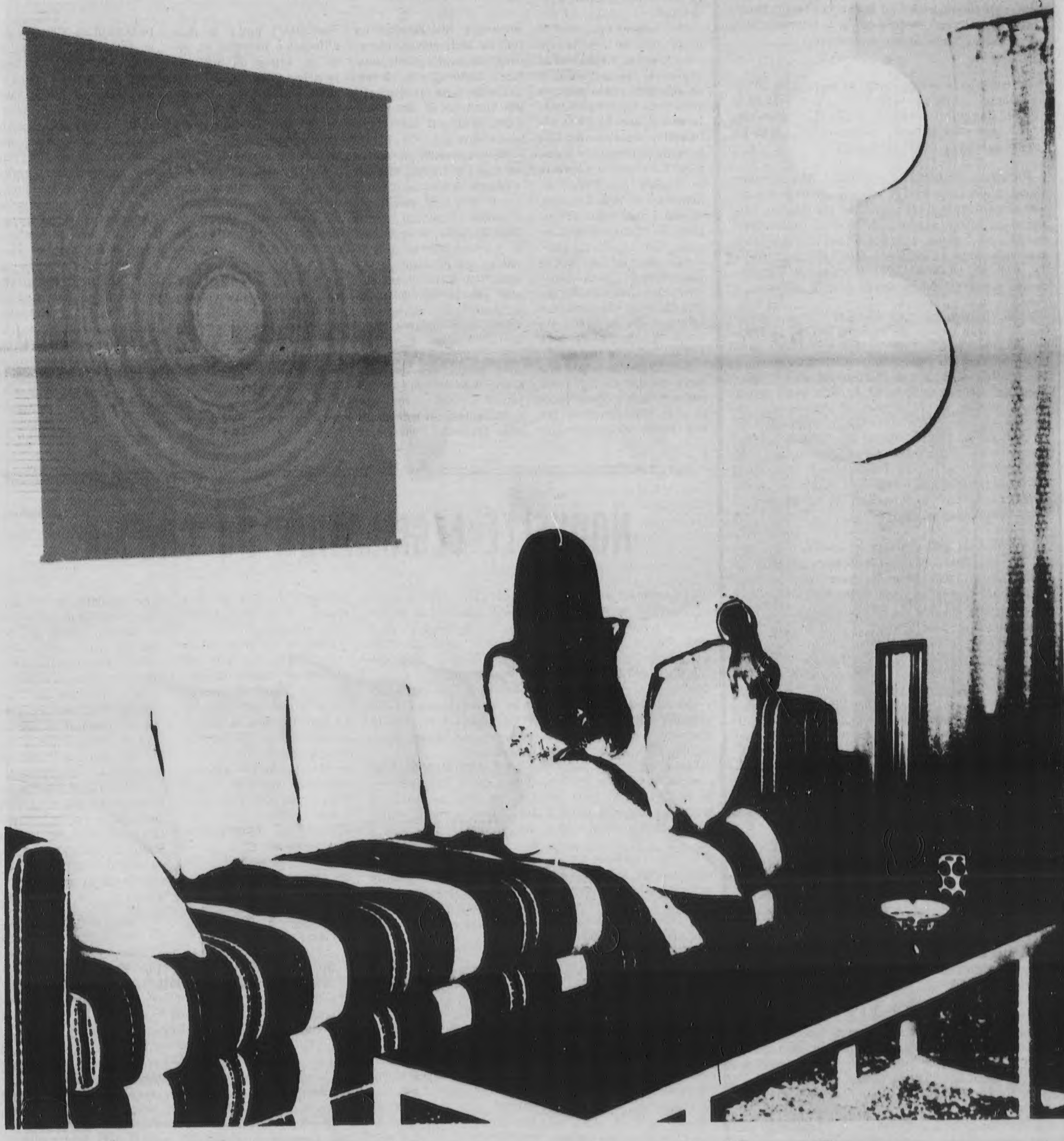
— Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE

— Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 33 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 22 NOVEMBRE 1972 15¢



décoration intérieure

brasse et cuit...



Par certains soirs tranquilles, en quête d'une forme de détente non-exigeante physiquement, je cède mon attention à la télévision. Ainsi jeudi soir dernier, au petit écran, je regarde pour la première fois l'émission intitulée MAUDE. Il est 7h30, c'est au canal six, l'émission est une comédie: série de facteurs qui laissent soupçonner que quantité d'enfants sont, comme moi, prêts à absorber tant le sérieux et la morale que la comédie et les farces de cette émission... Mais bien vite, les téléspectateurs sont éprouvés par cette fameuse question d'avortement. Le couple vedette attend un enfant: quinze minutes de discussions, entremêlées de rires, à savoir si oui ou non ils veulent avoir cet enfant. Sans utiliser le terme "avortement", la décision "on ne veut pas cet enfant" est prise à la fin tout à fait sérieuse de l'émission, avec l'enregistrement des applaudissements approbateurs. Ouais! Parlons-en, de la télévision et de son influence sur la pensée des enfants...

•

Si vous avez la chance de visiter la nouvelle "Tropica House" au Parc Assiniboine, ... vous avez de la chance! Samedi et dimanche, les 11 et 12 novembre, 35,000 personnes se sont rendues au Zoo à cette fin (17,000 samedi et 18,000 dimanche).

JOURNAL JEUNESSE s'en vient... Avis aux étudiants, c'est votre intérêt et votre participation qui vont en assurer le succès. Envoyez vos opinions, critiques (... Acadie, Acadie... Quichotte... Tailleur pour dames... etc.) photos, comptes rendus des événements dans votre école à: JOURNAL JEUNESSE, LA LIBERTE, C.P. 96, ST-BONIFACE. Il y a des jeunes intéressés à oeuvrer sur un comité Journal Jeunesse...?

Il est question que "Get Together '73" ne soit pas (gros soupirs). La ville de Winnipeg, qui a versé $20,000 en aide financier pour ce Festival l'année dernière, ne sera pas si généreuse en 1973. De 99 hommes d'affaires de l'avenue Portage qui ont été interrogés au sujet de ce Festival de trois jours devant leurs maisons, 62 ont répondu, et seulement 10 de ceux-là se sont dit en faveur de la continuation du Festival tel qu'il existe. Trente se sont prononcés en faveur de l'abolition totale de ce Festival, et 22 se contenteraient de voir ce Festival se dérouler à un autre endroit. Qui sait? Peut-être s'organisera-t-on pour "l'importer" à Saint-Boniface et déloger le Festival du Voyageur...

La saison de Noël approche (vite les cadeaux, vite les gâteaux, vite la réserve de boissons alcoolisées, il faut penser à tout ce que Noël veut dire...). Armés d'une bonne hache, les manitobains pourront encore cette année à compter du 25 novembre, se rendre à Richer pour se tailler l'arbre de Noël de leur choix. Pour 25 cents, vous pouvez vous rendre à 40 milles à l'est de Winnipeg et couper votre arbre (l'année dernière, les manitobains ont abattu 10,500 arbres).

Il y a 50 ans... qu'avait lieu l'incendie du vieux Collège de Saint-Boniface. Samedi le 25 novembre, il y aura rencontre pour commémorer cet incendie, avec une messe à la Cathédrale de St-Boniface (16h00), un Forum public au Collège avec témoignage de ceux qui étaient au feu (17h00), suivi d'un café. On invite également ceux qui auraient des photos ou autres souvenirs de cet événement de venir les partager.

Le racisme et le football... Un nègre quart-arrière sur une équipe de football, c'est chose très rare dans la Ligue canadienne de football, et c'est non existant dans la Ligue américaine. Racisme ou manque de compétence? C'est du racisme indiscutable, surtout si l'on considère le cas de Chuck Ealey. En trois années de football collégial, ce quart-arrière incroyable n'a jamais perdu un match. Mais lors du repêchage des équipes américaines l'année dernière il a été complètement ignoré, si bien qu'il devait venir au Canada pour pratiquer le sport où il excellait. On connaît ses exploits! ce jeune homme de 22 ans a conduit son équipe, les Tigers de Hamilton, à la première position du circuit est de la LFC... Ah! les américains et leur culte de la vedette! Un nègre ne peut réussir aux Etats-Unis parce que le quart-arrière est la vedette d'une équipe, et les instructeurs si haut perchés ne permettent pas qu'on fasse d'un nègre une vedette.

D'UN PASSE-TEMPS À UN COMMERCE



Quelques exemplaires du travail de Mme Harpelle, de St-Pierre. Ces cinq animaux, en plus de la poupée Manisphère, sont d'une valeur de $40.00 au total.

La porte ouverte, c'est une grosse tête d'ours blanc qui t'accueille; un peu plus loin dans la pièce, un gros "bonhomme", sept pieds de hauteur, debout, immobile.

Mme Alexis Harpelle sourit, sans doute accoutumée à l'étonnement qui doit être la première réaction des visiteurs qui mettent pied pour la première fois dans sa "boutique".

Mme Harpelle habite St-Pierre, dans une maison qui ne diffère pas tellement des autres maisons de ce village, situé à trente milles de la ville de Saint-Boniface. Le décor devient plus particulier lorsqu'on s'aventure dans la petite construction (26 pieds par 24) tout près de sa maison. C'est dans cette "usine en miniature" que Mme Harpelle se livre à son passe-temps favori: la fabrication d'animaux en peluche.

Ce passe-temps, dont le début remonte à 1968, est effectivement devenu tout un commerce. De la fabrication de quelques jouets pour ses trois enfants, Mme Harpelle en est arrivée à une fabrication massive avec distribution à travers le Manitoba, à Eatons, et à travers le Canada par l'intermédiaire de la Baie d'Hudson, qui lui a fourni des débouchés en Colombie-Britannique, Regina, Sask., etc.

"Le premier pas est le plus difficile, nous avoue Mme Harpelle; c'est toi qui dois faire le premier contact; une fois qu'on a le débouché, les commandes viennent plus facilement."

Mme Harpelle a créé environ deux cents différents patrons, dont environ trente sont très populaires et font l'objet de nombreuses demandes. Elle fabrique un peu de tout: chiens, chats, ours, bisons, éléphants, tortues, castors, etc. Mme Harpelle nous révèle que son bison est le plus populaire, vendu sur les comptoirs-souvenirs.

Ne craint-elle pas d'être débordée de travail, elle qui s'occupe de tous les détails? – "Il y a mes enfants qui m'aident beaucoup, admet Mme Harpelle, et également il y a des femmes dans le village qui m'aident au besoin." A titre d'exemple, elle cite le cas du "Manisphère" de l'année dernière, alors qu'avec l'aide de dix femmes du village, elle a fabriqué 2,500 poupées Manisphère en peluche... dans l'espace de dix jours!

Présentement Mme Harpelle travaille à une autre "création" pour la Baie d'Hudson à Winnipeg, en vue de la saison de Noël: un immense "bonhomme", sept pieds de hauteur, et d'une circonférence aux hanches de 140 pouces. "Une bonne semaine de travail", au dire de Mme Harpelle.

Et combien doit-on débourser pour devenir propriétaire d'un animal peluche, fabrication Alexis de St-Pierre? – "Le prix varie de $2.95 à $39.95", nous explique Mme Harpelle qui ajoute que sa clientèle est une clientèle saisonnière; "ordinairement j'ai une bonne réserve, mais avec Noël qui approche, ma réserve s'est épuisée, et actuellement je suis un peu en retard dans mon travail."

D'immenses rouleaux de matériel (en provenance de Toronto, Montréal, ou directement de l'usine) dans un coin de la boutique, une machine pour "rembourrer" les jouets dans un autre coin, une grande table, des machines à coudre, ciseaux, rubans, boîtes d'animaux un peu partout, enfin toute une ambiance qui laisse soupçonner tout le travail qu'il y a à faire dans la création de ces animaux en peluche: le patron, la charpente, la couture, le rembourrage; il faut ensuite orner, brosser, envelopper, expédier, facturer... tout un travail pour une personne!

Le rêve de Mme Harpelle? Toujours avec le sourire aux lèvres, elle nous le révèle: "J'espère agrandir et un jour avoir un commerce assez gros pour que je puisse employer des personnes à plein temps."

(H.P.)

NOUVELLE LÉGISLATION DU CINÉMA

Les nouveaux règlements au Manitoba concernant le cinéma a fait couler beaucoup d'encre. Au fond, de quoi s'est-il agi? Que penser de la nouvelle législation?

Les lois régissant la censure des films au Manitoba n'avaient pas été revisées depuis 1923. Plusieurs de celles-ci étaient très dépassées si bien que le Bureau de la Censure en tenait de moins en moins compte. Il s'agissait donc d'une refonte.

Le Gouvernement actuel, conscient que le cinéma est un facteur important dans la société, a mis sur pied en juin 1970 une Commission d'enquête en prévision d'une nouvelle législation. Après dix mois de recherches, d'études, de consultations, de sondages de l'opinion publique, la dite Commission remit son rapport et ses recommandations au Ministre des Affaires Culturelles. Le tout fut introduit en Chambre.

Trouver une formule répondant aux aspirations d'une société pluraliste qui veut de plus en plus prendre en main ses propres responsabilités, ne fut pas facile. La question fut discutée et étudiée sous tous ses angles. Finalement le 18 juillet 1972 le système de la censure fut aboli pour faire place à celui de la classification.

Il est à remarquer que la nouvelle législation a plusieurs points très positifs. Nous en soulignons quelques-uns.

La classification des films veut aider à discerner entre les films de qualité et les autres, entre les films qui apportent des valeurs humaines aux spectateurs et ceux qui sont susceptibles de dégrader, entre les films qui rapprochent les hommes fraternellement ou qui les divisent – en somme entre les films qui servent le vrai, le bien et ceux qui le desservent.

Donc le but ultime de la classification des films est d'offrir une information authentique, sûre et juste au public comme aux usagers. La classification de chacun des films ainsi que les raisons qui ont motivé une telle décision seront publiées dans une information capsule. Ainsi bien renseigné, chacun pourra exercer réellement en pleine liberté son propre choix.

Comme la classification des films par publics a une répercussion réelle sur la programmation, l'établissement de ces normes doit être faite en équipe par des gens représentatifs et compétents en cinéma, pédagogie, sociologie et morale. Nous pouvons nous réjouir d'avoir comme Président du Bureau de Classification le Père Pugente, s.j., reconnu pour ses compétences en ces divers domaines. Il est assisté de quatorze membres choisis avec discernement.

La nouvelle législation est la responsabilité non seulement du Bureau de la Classification mais de tout le public. La collaboration positive surtout de tous et chacun aidera au bon fonctionnement de cette nouvelle politique.

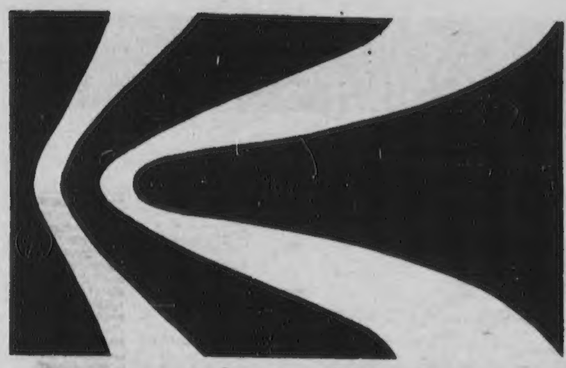
LA SOIRÉE DE LA SOUPE AUX POIS

La Soirée de la soupe aux pois est de tradition une soirée réservée aux hommes; organisée par la Société St-Jean-Baptiste, elle permet aux représentants élus de tous les niveaux de gouvernement de se réunir et de rencontrer des citoyens dans une ambiance de gaieté et sans cérémonie.

Pendant nombre d'années cette soirée annuelle a été préparée par M. Théobald Hébert avec peu d'aide. Une santé faiblissante n'a pas permis à M. Hébert de continuer ces soirées. Après 79 ans, M. Hébert n'est plus mais Saint-Boniface n'a pas oublié cette heureuse tradition.

La Soirée de la soupe aux pois est amusante. Elle l'a toujours été. Elle a donc été reprise par le Festival du Voyageur, avec la soupe aux pois traditionnelle des canadiens-français, la bonne entente et l'humour.

On vous y invite, c'est pour le mardi 28 novembre à 20h00 au deuxième étage du Club La Vérendrye (prix - $2.50 chacun).



chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

DÉLIMA ET LES ÉLECTIONS

LE VERBE FAIT MAL EMPLOYÉ

FORMES FAUTIVES	FORMES CORRECTES
Cela va faire	Cela suffit
Faire un habit	Confectionner un habit
Faire un discours	Prononcer un discours
Faire une alliance	Conclure une alliance
Faire un fossé	Creuser un fossé
Faire des travaux	Exécuter des travaux

– Moi, tu sais, les élections, disait ce matin-là Fleurette à notre amie Délima, ça me mêle...

– Je comprends que tu sois perplexe, répondit notre héroïne. Toutefois, il faut bien faire son devoir de citoyen. Si tu ne votes pas, c'est peut-être que tu ne comprends pas tout le vocabulaire qui s'y rapporte.

– Ben oui, Délima, c'est achalant...

– Non, rectifia Délima, ce n'est pas ennuyeux du tout. Mais il faut savoir ce dont on parle. A ce sujet l'Office de la langue française...

A ce commencement qu'elle redoutait, la brave Fleurette s'agita sur sa chaise, devinant le début d'une leçon de français dont son amie avait le secret. Enfin, elle se résigna à boire son café en silence et laissa parler Délima.

– Vois-tu, il ne faut pas dire joindre un parti politique. On adhère à un parti. "Aller aux urnes" expression qui revient souvent signifie aller voter...

– Une zurne, c'est quoi, risqua Fleurette !

– Urne, une 'Urne' voyons donc! C'est-à-dire un vase, parce que dans le temps des Romains, on déposait son bulletin de vote dans un vase. En tout cas, il ne faut pas dire poll. L'endroit où l'on va voter est le bureau de vote ou le bureau de scrutin, et la feuille imprimée que nous déposons dans l'urne est, comme je te le disais, un bulletin de vote qui est dit : valide quand il comporte un choix fait dans les formes prévues, nul lorsqu'il a été annulé pour ce qu'on appelle un vice de forme ou alors blanc quand aucun suffrage n'y est exprimé. Tu vois que tu as le choix de t'exprimer selon tes convictions.

– Mais Délima, qu'est-ce qu'il faut faire pour être votant ?

– Il ne faut pas dire votant à la place d'électeur. L'électeur est le citoyen qui remplit les conditions nécessaires pour être inscrit sur les listes électorales. L'ensemble des électeurs se dit quelquefois le corps électoral ou l'électorat. Il ne faut pas dire, entre parenthèses, défranchiser quelqu'un de son droit de vote, expression qui est un anglicisme, mais priver du droit de vote. Le votant lui, est l'électeur qui est inscrit sur une liste électorale et qui effectivement, participe au suffrage. Tu vois la différence ?"

– Oh oui, Délima, lui répondit Fleurette avec chaleur.

– Bon, je continue. Fleurette se rembrunit.

– Je disais donc continue, imperturbable, notre Délima en lançant à son amie un regard de pédagogue, que le votant exerce son droit de vote en déposant son bulletin dans l'urne électorale. Le vote émis par des bulletins déposés dans l'urne s'appelle aussi le scrutin. On dit donc bureau de vote ou bureau de scrutin. On ouvre le scrutin. On parle de la clôture du scrutin à une certaine heure. Scrutin signifie aussi le système électoral lui-même. Un exemple de l'usage de scrutin : scrutin uninominal majoritaire à un tour. La personne qui a pour mission de surveiller et de dépouiller le scrutin s'appelle le scrutateur. Et que je ne t'entende pas dire sous-officier rapporteur.

– Oh, non, Délima, je vais aller voter et je ferai attention. T'es ben smate, euh je veux dire tu es bien savante! Mais excuse-moi il faut que j'aille faire mon lavage". La brave Fleurette s'esquiva, en vitesse, heureuse de s'en être tirée à bon compte ce matin-là.

– De loin, Délima lui cria – Et n'oublie pas de demander à l'Office de la langue française de t'envoyer le "Vocabulaire des Elections".

UN CONSEILLER EN MAIN D'OEUVRE

"LE PROBLÈME, C'EST UN MANQUE DE TEMPS"

Entrevue menée par René Perrault

"Le manque de temps pour faire l'ouvrage nécessaire, étant donné le nombre de clients: c'est un problème qui se pose assez souvent." C'est ainsi que M. Réal Gagné, gérant du Centre de la Main-d'oeuvre à Saint-Boniface, identifie un des grands problèmes posés à un conseiller en main-d'oeuvre. Que ce problème soit posé souvent ne surprend pas: chacun des six conseillers au bureau de Saint-Boniface reçoit en moyenne, douze clients par jour, et parfois même de quinze à vingt personnes les lundis et mardis. Avec vingt ou trente minutes consacrées à chaque interview, le courrier, et un grand nombre d'appels téléphoniques, la journée du conseiller est vite remplie.

Selon M. Gagné, le conseiller en main-d'oeuvre a plusieurs responsabilités envers son client, et chacune demande un temps important; "la première, c'est de trouver pour le client un emploi convenable; si le client a un métier ou une profession, ou des connaissances quelconques, on peut le placer directement. Par exemple, il nous arrive un plombier avec un certificat: nous essayons de lui trouver un emploi dans son métier. C'est une affaire de trouver un emploi convenable, tout de suite, pour une personne qui a déjà un métier, et qui est sensée rester dans ce métier-là." Ce n'est pas toujours le cas. "S'il nous arrive un homme qui a 8 ou 9 ans de scolarité, qui a travaillé comme manoeuvre, journalier, ... et qui veut améliorer son sort, le conseiller doit être en mesure de lui offrir des conseils. Nous avons un programme de recyclage et de formation professionnelle. Le conseiller doit faire passer au client des tests afin de savoir dans quel domaine nous devrions le conseiller, d'après ses aptitudes, son tempérament, ses préférences. Il doit le diriger vers d'autres agences pour plus de renseignements, ou le diriger vers une école quelconque et doit arranger les affaires. Le conseiller en main d'oeuvre doit préparer le programme du client – en recyclage ou en formation professionnelle."

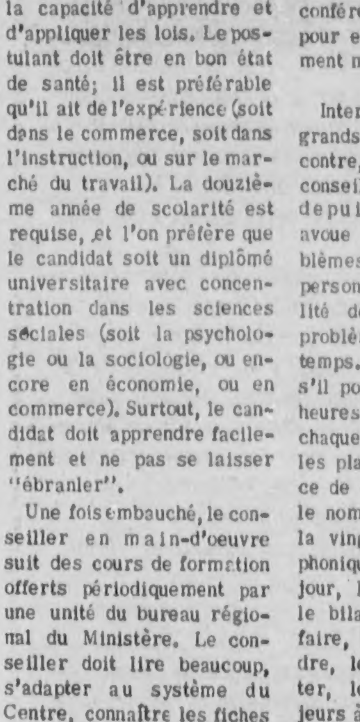
Si un client (par exemple, un technicien) ne peut trouver un emploi à Winnipeg, le Centre de la Main-d'oeuvre peut lui chercher un emploi à l'extérieur du secteur de Winnipeg. Que le Centre lui trouve un emploi, par exemple à Vancouver, et que le client l'accepte, le Ministère peut alors l'aider à déménager en lui accordant une subvention. Le conseiller en main-d'oeuvre détermine l'éligibilité du client pour une subvention et de quel montant, et fait les arrangements nécessaires avec le Centre de la Main-d'oeuvre de l'autre localité pour accueillir le client et sa famille.

Le conseiller doit également porter une aide aux désavantagés – les blessés, les paraplégiques – en les dirigeant aux agences de services sociaux ou gouvernementaux qui pourraient améliorer le sort de ces individus; l'orientation professionnelle qui leur est donnée est particulière à leurs circonstances.

Le conseiller en main-d'oeuvre reçoit aussi une autre sorte de client: l'employeur. Le bon conseiller doit être en mesure de fournir à l'employeur des informations sur le marché du travail; il doit connaître le nombre et les capacités des candidats enregistrés à son bureau, et si l'employeur ne les trouve pas à son goût, le conseiller doit chercher des postulants dans les autres Centres de Main-d'oeuvre du pays, à la demande de l'employeur. Le conseiller peut aussi suggérer des améliorations dans la présentation, l'offre d'emploi que fait l'employeur; selon M. Gagné, "Si l'employeur paie un niveau de salaire inférieur à la moyenne, le conseiller pourrait, comme conseil, lui suggérer d'améliorer le niveau de salaire, et ainsi attirer à lui les personnes qualifiées."

Le conseiller a aussi la tâche de faire connaître aux employeurs et clients les programmes de formation en industrie, qui s'appliquent dans des cas particuliers, tel le programme d'Initiatives Locales. Le conseiller doit être capable d'appliquer le programme selon les lois, règlements et la politique du Ministère; il doit être capable d'établir des liens avec les agences gouvernementales, soit fédérales, soit provinciales ou provinciales-fédérales. "Les responsabilités des conseillers peuvent varier un peu d'un secteur à l'autre, ainsi dans les grands centres, les conseillers peuvent se spécialiser un peu, tandis qu'à Saint-Boniface, chacun doit faire un peu de tout."

Lorsque le Ministère embauche des conseillers, il cherche certaines qualités



essentielles dans ce métier; notons la capacité de faire face à la journée longue au grand public, et de façon sympathique; une capacité intellectuelle assez élevée; la capacité d'apprendre et d'appliquer les lois. Le postulant doit être en bon état de santé; il est préférable qu'il ait de l'expérience (soit dans le commerce, soit dans l'instruction, ou sur le marché du travail). La douzième année de scolarité est requise, et l'on préfère que le candidat soit un diplômé universitaire avec concentration dans les sciences sociales (soit la psychologie ou la sociologie, ou encore en économie, ou en commerce). Surtout, le candidat doit apprendre facilement et ne pas se laisser "ébranler".

Une fois embauché, le conseiller en main-d'oeuvre suit des cours de formation offerts périodiquement par une unité du bureau régional du Ministère. Le conseiller doit lire beaucoup, s'adapter au système du Centre, connaître les fiches et formules, comment les remplir et en quels cas les appliquer. La formation du conseiller se termine par un stage d'un an ou deux, selon le cas, dans un bureau; durant ce temps, le rendement du conseiller est évalué à plusieurs reprises par le gérant qui lui offre des conseils en vue d'améliorer son rendement. Selon la loi de la Fonction publique, il y a aussi une évaluation annuelle faite sur tous les conseillers. En plus, les conseillers sont encouragés à se perfectionner eux-mêmes en suivant des cours du soir. Le Ministère offre aussi des conférences ou séminaires pour expliquer tout changement majeur.

Interrogé au sujet des grands problèmes qu'il rencontre, M. René Asselin, conseiller en main-d'oeuvre depuis septembre 1970, avoue que les grands problèmes sont les problèmes personnels ou de personnalité de ses clients, et le problème du manque de temps. M. Asselin croit que s'il pouvait consacrer deux heures de son temps pour chaque client, il pourrait les placer tous dans l'espace de deux semaines. Mais le nombre élevé de clients, la vingtaine d'appels téléphoniques qu'il reçoit par jour, les fiches à remplir, le bilan des statistiques à faire, le courrier à répondre, les projets à compléter, les changements majeurs à effectuer (tel le changement de l'ancien système de classification américain à un nouveau système canadien), et les lectures nécessaires des bulletins d'information, ne lui accordent pas le temps qu'il croit nécessaire au meilleur fonctionnement du bureau, et au plus grand service du public. M. Asselin reprend les mots de M. Gagné: "Le manque de temps, c'est un grand problème."



éditorial

POUR QUE LE MONDE CROIT

Les réformes en panne, la division des chrétiens, des structures de l'Eglise discutables, la léthargie de certains et les attitudes réactionnaires de d'autres, voilà autant de problèmes ou de questions propres à ternir la crédulité de l'Eglise. Si l'Eglise doit évoluer dans un monde en évolution, ses individus-membres sont appelés à jouer un grand rôle pour aujourd'hui et demain, le monde croit en cette Eglise, en le rôle qu'elle doit jouer.

Quel rôle doit jouer l'individu en tant que représentant de cette Eglise? Question vitale, mais sans doute posée que par très peu de gens par crainte que réponse il y ait, et que cette réponse constitue un engagement que l'on jugerait trop exigeant. Mais encore, avant de passer à l'action, le Chrétien doit être convaincu de son Eglise. Que penser alors des injustices et du mal que l'on peut y trouver à l'intérieur?

Le Catholique doit-il tout défendre? Il doit certes se prononcer, avec la force de ses convictions, pour défendre les principes fondamentaux de son Eglise. Mais l'Eglise est dans le monde et ses membres sont pécheurs, et de ce fait découle la réalité du mal dans l'Eglise. Il y a eu, il y a des mauvais prêtres dans l'Eglise; l'Eglise, vue "la plus riche institution du monde", fait preuve de trop de somptuosité, noblesses et décors, non-conforme à la simplicité de son Maître; et puis, il y a eu les guerres religieuses. Pour que le monde croit, il faut la vérité avant tout. La vérité est que l'Eglise est composée de membres-pécheurs, des êtres humains. Pour que le monde croit, il ne s'agit pas de défendre ce qui est indéfendable, car ce n'est pas là l'essence de l'Eglise. Chercher à décorer le mal, l'excuser, par de faibles raisonnements, ce n'est pas contribuer à la crédibilité de l'Eglise. La vérité avant tout: que tu ais foi en ce qui constitue l'essence de l'Eglise, que tu admettes qu'il y ait du mauvais dans l'Eglise, ce n'est aucunement contradictoire ou préjudiciable — mais plutôt vraisemblable, une vérité qui aidera aux autres à croire parce qu'ils percevront les mêmes réalités que toi.

Pour que le monde croit, il faut la réunion des chrétiens divisés. Comment le monde pourra-t-il croire lorsque les chrétiens se disputent et se contredisent? Deux prêtres, deux Eglises, deux enseignements dans une même communauté, voilà une division qui occasionne souffrances et doutes. Pour que le monde croit, nous devons régler nos propres problèmes de structures internes de l'Eglise, voire par exemple la question du célibat du prêtre, le problème des mariages mixtes où l'on exige certaines promesses du partenaire non-catholique, le problème de se débarrasser, pour la vraisemblance, des décors somptueux de l'Eglise et la refonte du système hiérarchique.

Savoir la vérité, savoir défendre l'essence et non le secondaire dans l'Eglise, c'est de cette base que le chrétien doit agir. — "Oui, mais pour que le monde croit, cette base, le chrétien, ne doivent-ils pas refléter la perfection?" — Les individus membres de l'Eglise sont certes appelés à se dépasser constamment, à viser à la perfection; mais ce sont des êtres humains et imparfaits. Pour que le monde croit, il importe avant tout que tu crois, et ta confiance sera inspiratrice. Pour que le monde croit, il faut détourner notre regard du Jésus statufié dans nos églises, devenues lieux d'apaisement de consciences et lieux où l'on se défait de ses obligations, et regarder plutôt le Jésus personnifié dans les autres humains. On ne peut attaquer le monde de façon globale, c'est trop entreprendre; la réalité de cette perfection, vers laquelle tend le chrétien, doit se traduire dans l'instant du présent, dans la vie quotidienne. Le bilan d'une vie réussie, c'est la somme totale des instants vécus — et chaque instant est important, pour que le monde croit.

Que faire... ? Détruire les murs de ta vie qui excluent ceux qui ont besoin de toi; murs construits, inconsciemment même, lorsqu'on pense trop à construire sa petite vie, sa sécurité, sa fortune, son bonheur; détruire l'idéologie que le progrès est une fin en soi, car alors le progrès asservit l'homme; tu dois évoluer dans un monde en évolution et dans un monde qui a besoin de toi pour régler ses problèmes d'inégalité, de pauvreté, d'injustice; surtout, tu dois aider les autres à abattre les murs qui les entourent... agis, pour que le monde croit.

Hubert Pantel

C'EST SI INTÉRESSANT

Le souvenir des grands hommes ne meurt pas dans notre mémoire. Un mot seulement suffit pour nous les rappeler.

L'autre jour, en causant avec un ami sur un sujet d'histoire, il me dit comme cela: "C'est si intéressant!" Cette expression évoqua chez moi un souvenir que je vais essayer de vous raconter.

Cela se passait il y a très longtemps déjà. Jeune instituteur, j'arrivais de la province de Québec — comme bien d'autres — pour faire mon chemin dans la vie. Depuis longtemps j'avais entendu parler de Mgr Langevin, sans avoir eu le bonheur de faire sa connaissance. Nous étions en congrès pédagogique à l'Académie Provencher. A la séance du soir, on m'avait fait l'honneur de lire l'adresse de circonstance à notre distingué prélat.

Quand ce fut le temps de répondre, le grand archevêque, de sa voix claironnante, s'adressa à tout le corps enseignant en général et dit quelques mots aux jeunes institutrices en particulier. Il parlait des vertus et des qualités de celles qui ont le soin de former le coeur et l'esprit de ces enfants qui nous sont si chers.

Il fallait l'entendre pour avoir une idée de la véritable éloquence. Il commença sur un ton de causerie la plus intime, en faisant des remarques fines, justes et appropriées, parla de lui-même, riant de lui-même quand il était jeune bambin, rappelant à l'auditoire comme il était déplaisant. "Il me semble voir et entendre, ajouta-t-il, M. Moncatel, mon vieux maître, un Français de France qui m'enseignait la classe à la petite école aux "épinettes", dans le rang double de la paroisse de Saint-Isidore, près de Montréal. — "Adélard, criait mon vieux professeur, si tu ne te tais pas, je te passe la tête à travers les oreilles. — Il n'en fallait pas dire davantage pour me tenir coi. Figurez-vous, si j'en avais une frousse...

"Oui, mes chers instituteurs et mes chères institutrices, s'il en faut une patience d'ange pour faire la classe, surtout aux petits garçons. Les petits garçons, murmura-t-il, c'est si déplaisant, quand ils sont petits, mais c'est si intéressant quand ils sont grands."

Ces dernières paroles furent accueillies par un tonnerre d'applaudissements et par une hilarité générale.

"Oui, c'est si intéressant!" répéta-t-il, sérieusement cette fois.

Le coup de sonde avait frappé juste. Puis, développant son sujet, il continua:

"Connaissez-vous bien toute la valeur d'un homme? N'avez-vous jamais songé au rôle dans le monde que pourrait jouer ce jeune mouchard qui semble se moquer de vous, inconsciemment? Cet âge n'a pas de pitié. Qui pourra jamais dévoiler l'avenir de ce petit espiègle qui est si turbulent aujourd'hui? Mais quand la nature et la culture auront développé les forces latentes et les facultés de cet homme en herbe, quand ce jeune adolescent aura assumé le sens des responsabilités de la vie, quand dans la sphère où la Providence l'aura placé, il pourra donner toute la mesure de son talent ou de son génie, oh! alors qu'il est intéressant l'enfant quand il est grand!

"Ecoutez-moi bien encore. Vous savez que le coeur de l'homme est formé à l'âge de douze ans. C'est Joseph de Maistre qui l'a dit. Eh bien! mes chers éducateurs, comment voulez-vous former cette âme plastique que vous avez entre vos mains? Votre rêve, c'est d'en faire un homme d'initiative, qui puisse se débrouiller plus tard pour qu'il soit capable d'exercer son influence sociale à propager le juste, l'utile, le beau, le vrai et le bien.

"Vous aimerez que cet homme soit gai, franc et sans dol, défenseur de sa langue et de sa foi qu'il ne perde pas la tête dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Votre pensée ira plus loin. Vous voudriez que cet homme sache se tenir debout devant ses adversaires, puisse protéger les humbles, aider les pauvres et faire l'honneur de Dieu, de sa famille et de sa patrie..."

Notre illustre archevêque était lancé dans une de ces vibrantes improvisations qui tenaient son auditoire sous le charme captivant de sa parole.

Les assistants semblaient avoir grandi d'une coudée dans le rôle éducateur qu'ils avaient à remplir.

Après avoir entendu Mgr Langevin, ce soir-là, chacun de nous aurait pu citer les beaux vers de Henri Bornier, quand Charlemagne raconte les exploits de Roland:

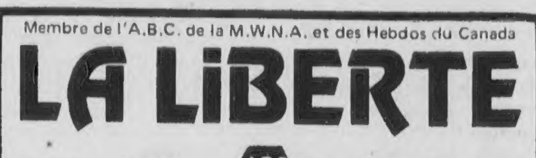
"Et quand il revenait vain-
(queur sous l'oriflamme,
"Je ne sais quel orgueil
(royal m'entrait dans l'â-
(me."

Godias BRUNET

50e ANNIVERSAIRE - INCENDIE DU COLLÈGE

Pour marquer le cinquantième anniversaire de l'incendie du Collège de St-Boniface, le 25 novembre 1922, l'Association des Anciens a organisé une messe de Requiem à la mémoire des neuf élèves et d'un membre du personnel qui perdirent la vie lors de ce sinistre. La messe sera célébrée dans la Cathédrale de Saint-Boniface, le samedi 25 novembre, à 4h p.m. et sera suivie d'un café au gymnase du collège. Tous les anciens ainsi que le public en général sont invités. Immédiatement après l'office religieux, les invités pourront visiter le monument, érigé à la mémoire des victimes, dans le cimetière de la Cathédrale.

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada



Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

L'AVORTEMENT ET LE CODE CRIMINEL

Comment le code criminel définit-il la vie humaine?

Le code criminel du Canada n'a pas su rester au niveau des connaissances scientifiques sur la vie humaine. Le code criminel stipule en effet que l'enfant est reconnu viable lorsqu'il "est sorti entièrement et en vie du corps de sa mère, sans tenir compte du fait que: a) il ait respiré, b) il ait un système circulatoire indépendant ou c) que le cordon ombilical soit coupé." (Code Criminel du Canada)

D'un autre côté, les savants soutiennent une thèse opposée: "La majorité de notre groupe (19-1) se voit dans l'impossibilité de dire à quel moment, entre l'union du spermatozoïde à l'oeuf et la naissance de l'enfant, il est raisonnable de dire qu'il ne s'agit pas d'un être humain." (Première conférence internationale sur l'avortement, Washington, D.C., octobre 1967)

Que disait le Code criminel avant 1969?

ARTICLE 221: 1) "Est coupable d'un acte criminel et passible d'emprisonnement à perpétuité toute personne qui, au cours de la mise au monde, cause la mort d'un enfant qui n'est pas devenu un être humain, de telle manière que, si l'enfant était un être humain cette personne serait coupable de meurtre." 2) "Le présent article ne s'applique pas à une personne qui, par des moyens que, de bonne foi, elle estime nécessaires POUR SAUVER LA VIE DE LA MERE d'un enfant, cause la mort de l'en fant."

ARTICLE 251: 1) "Est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité, quiconque, avec l'intention de procurer l'avortement d'une personne du sexe féminin, qu'elle soit enceinte ou non, emploie quelque moyen pour réaliser son intention." 2) "Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, toute personne du sexe féminin qui étant enceinte, avec l'intention d'obtenir son propre avortement, emploie ou permet que soit employé quelque moyen pour réaliser son intention." 3) "Au présent article, l'expression 'moyen' comprend: a) l'administration d'une drogue ou autre substance délétère, b). l'emploi d'un instrument, et c) toute manipulation."

Quels sont les amendements apportés par la loi d'ensemble de 1969?

Les paragraphes (1) et (2) ne s'appliquent pas: a) à un médecin qualifié, autre qu'un membre d'un comité de l'avortement thérapeutique de quelque hôpital, qui emploie de bonne foi, dans un hôpital accrédité ou approuvé, quelque moyen pour réaliser son intention de procurer l'avortement d'une personne du sexe féminin; ou b) à une personne du sexe féminin qui, étant enceinte, permet à un médecin qualifié d'employer, dans un hôpital accrédité ou approuvé, quelque moyen mentionné à l'alinéa a) aux fins de réaliser son intention d'obtenir son propre avortement, si, avant que ces moyens soient employés, le comité de l'avortement thérapeutique de cet hôpital accrédité ou approuvé, par décision de la majorité des membres du comité et lors d'une réunion du comité au cours de laquelle le cas de cette personne du sexe féminin a été examiné, c) a déclaré par certificat qu'à son avis la continuation de la grossesse de cette personne du sexe féminin mettrait probablement en danger la vie ou la santé de cette dernière, et d) a fait remettre une copie de ce certificat au médecin qualifié.

Comment ces changements ont-ils permis que des avortements soient pratiqués à une fréquence de plus en plus élevée au Canada?

1) Il est impossible de trouver une définition du mot "santé" dans le code criminel. Si bien que les docteurs qui sont en faveur de l'avortement comme solution aux questions économiques et sociales, se servent de la définition de l'Organisation mondiale de la santé qui se lit comme suit: "La santé est un état de bien-être physique, mental et social".

En partant de cette définition, il est pratiquement impossible de dire que nous connaissons quelqu'un qui est vraiment en "bonne santé". Nous ne pouvons même pas dire qu'une jeune femme est en bonne santé durant les premiers mois de sa grossesse, car le moindre malaise qu'elle viendrait à éprouver le matin est une cause suffisante pour avancer l'avis que son état ne correspond plus à la définition donnée par cette Organisation.

2) Il n'est fait aucun cas dans le Code criminel de la quantité de documents scientifiques dans lesquels il est stipulé que l'enfant qui n'est pas encore né est un être humain à compter du moment de sa conception et qu'il a donc droit à la même protection et à la même reconnaissance légales que tout autre être humain de la société. En d'autres mots, l'être humain qui n'est pas encore né n'est pas protégé en vertu du Code criminel.

L'avortement devrait-il être retiré du Code criminel?

Le fait de prendre une vie humaine dans toutes les autres circonstances (homicide, meurtre, etc) tombe sous le coup du Code criminel. Nous ne pouvons pas justifier l'exclusion d'un enfant qui n'est pas encore né et pourtant un être humain, de cette même protection. L'homicide et le meurtre sont du domaine de la morale, et pourtant nous n'insistons pas pour qu'ils soient laissés à la conscience de celui qui les a perpétrés, ou retirés du Code criminel, car le gouvernement n'a pas le droit de légiférer sur la moralité. L'une des raisons pour laquelle nous avons des lois est de protéger la vie humaine. L'enfant qui n'est pas encore né, un être humain, bien qu'il n'est pas totalement formé, a des droits égaux à cette protection.

La pétition des pro-vie, que veut-elle du gouvernement?

1) Elle veut que le gouvernement entre dans le 20e siècle et qu'il reconnaisse la qualité d'être humain à l'enfant qui n'est pas encore né, à compter du moment de sa conception, conformément aux connaissances scientifiques qui sont maintenant disponibles.

2) Elle veut que le gouvernement reconnaisse à la vie humaine, avant la naissance, tout aussi bien qu'après la naissance, son droit le plus fondamental, le droit de vivre.

Merci,

Mme Christiane Labossière
Membre de "League for Life"
375, av. York
Tél.: 256-3267 ou 474-1182

"DE L'AIDE, S.V.P."



Mon nom est Lynda. Je suis victime de paralysie cérébrale.

On demande des volontaires pour la préparation d'un programme d'aide. Une explication et démonstration, avec film, aura lieu le 28 novembre à 19h30, dans le gymnase de l'école Marion, angle Provencher et Des Meurons. Venez, et invitez vos amis. Pour plus d'information, contactez Olga Hawryszko. (233-5395).

C'EST QUOI LE SÉMINAIRE?



Qu'est-ce que le Séminaire? Le Séminaire, c'est un milieu de jeunes âgés de 13 à 17 ans, en recherche de vocation. Le groupe comprend 66 gars, des grades 8 à 12, gars qui viennent de toutes régions de la province, ainsi que quatre directeurs dont les abbés Robert Campeau, Gérard Dionne, Jules Comeault, c.s.v., et Ephrem Dupont, étudiant universitaire laïque. Les 66 gars prennent leurs cours en dehors, dont ceux des grades 9 à 12 au Collège de Saint-Boniface, et ceux de la 8e année à l'école Taché. Il ne faut pas oublier non plus les 5 soeurs des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, qui sont les cuisinières de ces 70 corps énergiques.

Les étudiants ont leur propre conseil étudiant, formé d'un président, des 4 responsables des comités de sports, culture, liturgie et de services. Les autres membres de ce conseil sont: le secrétaire, le trésorier et les 4 directeurs du Séminaire.

Chacun de ces 4 grands comités est divisé en plusieurs sous-comités différents, dont tous les gars sont membres. Chaque gars a au moins deux ou trois responsabilités, dépendant de ses capacités personnelles. Pour faire des activités dans n'importe quel domaine, les élèves doivent trouver eux-mêmes des fonds nécessaires. C'est pourquoi cette année nous avons eu notre grand projet "7000 CYCLES", où il s'agissait de faire 100 milles à bicyclette en moins de 10 heures, et de se faire commanditer chaque mille accompli. Nous avons recueilli la somme fantastique de $8,400.00 dollars.

Récemment, nous avons terminé notre saison de football pour 1972-73. La partie finale fut jouée sur un champ couvert d'environ trois pouces de neige. Les joueurs portaient masque et tuques, des bottes jusqu'aux genoux, deux ou trois pantalons. Mais ce fut très amusant quand même et chez les seniors, l'équipe de Claude Vuignier fut victorieuse et chez les juniors, celle de Donald Smith. Ce fut une très belle saison pour tous les gars. Félicitations aux gagnants, ainsi qu'aux bons perdants.

Nous sommes maintenant prêts à nous lancer à pleine vitesse dans le hockey. Les deux patinoires sont installées depuis une semaine. Si le froid peut arriver, nous aurons de la glace en peu de temps et nous serons prêts pour la saison sportive la plus intense de l'année.

Aussi, plusieurs gars du Séminaire firent bonne figure à la "Boîte à chansons" du Collège les 3, 4 et 5 novembre dernier. Notons entre autres Normand Roy, Georges Kirouac, Léo Parent, Francis Labossière et Daniel Beaudette. Félicitations!

Enfin, j'espère que ces petites nouvelles plaisent aux amis et anciens du Séminaire. Nous essaierons de revenir assez régulièrement de façon à vous tenir au courant des nouvelles du Séminaire.

Roger Bilodeau

LA SFM VOUS INFORME

rallyes

25 novembre
RALLYE SEINE
À STE-ANNE, MANITOBA
(de 1h à 5h p.m.)
suivi d'un souper et d'une soirée

30 novembre
RALLYE ROUGE
À ST-PIERRE, MANITOBA
à 8h30 p.m.

29 novembre
RALLYE ST-VITAL
à la salle paroissiale de St-Eugène
à 8h00 p.m.

4 décembre
INFORMATIONS
PARC WINDSOR
Ecole Lacerte à 8h00 p.m.

postes

LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

Pour être éligible à l'un des postes de l'Exécutif, tout candidat doit être d'expression française, âgé d'au moins 18 ans et membre de la société, à l'exception du conseiller-jeune qui doit être de 16 à 21 ans.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature pour l'un ou l'autre de ces postes doivent contacter l'un des membres du comité avant le 30 novembre. Toute personne qui désire se présenter après cette date doit soumettre son nom appuyé de dix (10) membres de la société, au moins trois heures avant l'heure fixée pour le vote, au rallye le 10 décembre.

Jusqu'à ce jour, les personnes qui ont présenté leur candidature sont :

Conseillers adultes — Gérard Archambault
Guy Jubinville
Odilon Larochelle, ptre

Vous avez des idées, du temps, quelque chose à apporter au sein de l'exécutif? N'hésitez pas à nous contacter.

Postes à remplir	Comité de Nomination :	
1er vice-président	Rita Lécuyer	- 247-4331
2e vice-président	Laurent Roy	- 256-5692
secrétaire-trésorier	Ida Appelmans	- 256-2933
conseiller-jeune	Pierre Lemoine	- 247-5094
2 conseillers adultes	Maurice Péloquin	- 233-5630

2334915

d'une région à l'autre

STE-GENEVIÈVE

Le dimanche 12 novembre, nous avions à l'école du village une partie de cartes au profit de la paroisse. Ce fut un succès au-delà de toute espérance. L'école était remplie et tout le monde s'amusait à coeur joie. Les heureux gagnants furent: hommes, premier prix, M. Louis Legal de Ste-Geneviève; deuxième, M. Léo Ross, également de la paroisse; le prix de consolation est allé à M. Pierre Fiola. Chez les dames, le premier prix fut décerné à Mme Georges Choiselat de La Broquerie; le deuxième prix à Mme Antonin Duhamel de Ross, et le prix de consolation à Mme Alphonse Duhamel de Ste-Anne. Au tirage, une lampe fut gagnée par les Soeurs de La Broquerie, des tables de télévision gagnées par Mme Wilfrid Tétreault de Saint-Boniface, tandis que le gros lot au bingo a été gagné par Mme Marcien Bourgouin de Ste-Geneviève; une couverte, don des Soeurs Grises, a été gagnée par Mme Lucien Morin de Ste-Geneviève.

Nous désirons remercier sincèrement les nombreux donateurs qui ont grandement aidé au succès de cette soirée. Merci aussi à tous les visiteurs de Ste-Anne, La Broquerie, Ross, Richer et même plusieurs de Saint-Boniface. Merci à tous les organisateurs qui se sont dévoués sans compter. A la prochaine.

STE-ANNE

Mme Constance TOUGAS 422-5497

Nous offrons nos sympathies à la famille de M. Alfred Lambert, décédé la semaine dernière.

Un groupe de 15 hommes suit présentement un cours de "St. Johns Ambulance". Ceux qui désirent suivre ce cours peuvent donner leur nom à M. Denis Meilleur, instructeur, ou à M. Louis Bernardin, de la Villa Youville. Vous pouvez suivre ces cours simplement à titre d'information, ou en vue de servir de brancardier pour l'ambulance. Notre ambulance sera au service du public une fois ce cours terminé.

La Villa Youville annonce qu'on vient d'ouvrir un petit magasin au service de ses résidents. On y vend: tabac, bonbons, etc.

AUBIGNY

Mme Alice ST-ONGE 882-2380

Le 14 novembre il y eut réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Il y avait 22 membres présents. Les dames exprimèrent le désir de suivre un cours de couture qui sera donné dès le début de janvier. Il fut aussi décidé d'inviter le Révérend Père Denis Ruest de venir nous parler des retraites pour groupes français à la Villa Maria. Encore cette année, il y aura arbre de Noël et cadeaux pour les petits, ainsi que visites au foyer pour les personnes âgées, à l'occasion de Noël.

Pour la deuxième partie du programme, on eut comme invitée Mlle Madeleine Ritchot, qui parla du voyage qu'elle fit à Ghana, en Afrique, durant juillet et août. Avec l'aide de diapositives elle expliqua le mode de vie de ce peuple ainsi que l'aide donnée par un groupe de jeunes canadiens qui travaillent avec le Service universel d'outre-mer (CUSO). Pour rendre sa causerie plus intéressante, Mlle Ritchot avait elle-même revêtu robe et turban portés par les africains de cette région. Elle avait aussi emporté plusieurs articles qu'elle avait achetés dans ce pays durant son voyage. Elle dut ensuite répondre aux questions posées. Cela était la preuve du vif intérêt suscité chez les dames présentes. Nous désirons remercier Madeleine pour nous avoir fait passer une si bonne soirée.

Nous offrons nos sympathies à Mme Emilien Chartier et à M. Alfred Ouimet, à l'occasion du décès de leur père et frère, M. Henri Ouimet. Le service eut lieu à Ste-Agathe et l'inhumation au cimetière d'Aubigny. Immédiatement après, les parents et amis eurent l'occasion de se rencontrer pour un repas servi à la salle d'Aubigny par les dames de la LFC.

LORETTE

Mme Rose THERRIEN 878-3341

La rencontre paroissiale du 10 novembre, à 20h00, a été un véritable succès, tout étant très bien organisé par le comité responsable. L'occasion était le renouveau de la salle paroissiale qui consiste en la peinture du plafond, le tour en bois vernis et un beau plancher en bois d'érable. Plusieurs ont consacré volontairement de leur temps pour aider les ouvriers et diminuer le coût du travail. Ils méritent toutes nos félicitations et nos remerciements car nous sommes fiers du rajeunissement de notre salle. Léo Dubois, maître des cérémonies, présenta M. Denis Dorge, maire de la municipalité, qui a félicité les gens du beau travail accompli. Mme Rita Dorge présenta un corsage de roses à la reine du Carnaval '72, Mlle Gertrude Van Osch, ainsi qu'à Pauline Manaigre, élue reine des "Freshie" à l'école. Plusieurs prix furent donnés au courant de la soirée dansante. Il y eut de la danse gigue, à laquelle le premier prix fut décerné à Mme Chartrand. Les danses carrées du bon vieux temps ont été bien appréciées de tous. Au terme de la soirée, M. l'abbé Prescott remercia tous les participants au renouveau de la salle et ceux qui avaient fait des dons. Un goûter termina la soirée. C'était la première soirée sociale de ce genre dans notre paroisse (avec l'orchestre des Fraser Boys sous la direction de William Danychuck). Espérons que ce n'est pas la dernière. Le but était de rencontrer les paroissiens anciens et nouveaux, anglais ou français, de rencontrer notre communauté sur une base de fraternité.



A l'affiche au cinéma Jolys, à St-Pierre (du 27 au 30 novembre), "Tiens-toi bien après les oreilles à Papa", une comédie mettant en vedette Dominique Michel et l'incomparable Yvon Deschamps. La projection de ce film constitue un essai – advenant une réponse favorable du public, l'expérience "d'importation" de films de qualité pourra se répéter.

propos de saison...



LES CHEVEUX PLUS COURTS seront à la mode cet hiver. Ils doivent atteindre tout juste le col de manteau et peuvent être rebroussés en "coup de vent" ou roulés à la "Page" d'un simple coup de brosse. Clairol Canada nous informe que les coiffures "Page" des années 40, avec la raie médiane ou latérale et la frange rebroussées, seront très populaires cet hiver. Le chic de cette coiffure dépend essentiellement du lustre, de la souplesse et de la docilité que confèrent un bon shampooing et un conditionneur à base d'extraits de plantes. Les cheveux gras, qui manquent généralement de lustre et de corps, peuvent néanmoins acquérir un éclat sain si on les traite régulièrement avec un shampooing aux extraits de plantes et le nouveau conditionneur balsamique conçu pour s'attaquer à l'Hyperséborrhée tout en parfumant délicatement la chevelure. Dans ce cas, un régime à faible teneur en hydrates de carbone s'impose.



Décembre nous ramènera la saison des fêtes, des déjeuners à la maison pour les étudiants et l'impression, pour la maîtresse de maison, de faire double tâche! Durant cette période fatigante, ayez recours à la commodité d'un aliment nutritif tel que la saucisse, sous toutes ses formes : de Bologne, de Francfort, au foie, etc. Voici quelques suggestions de lunchs et de collations rapides offertes par les économistes ménagères de Union Carbide Canada, fabricant des Boyaux pour les saucisses "sans peau".

* Pour célébrer le début des vacances de Noel, servez aux enfants une pizza au fromage, congelée, pour le lunch. Avant de la faire chauffer, recouvrez-la de minces tranches de saucisse de Francfort. Cela lui ajoutera de la saveur (et des principes nutritifs).

* Pour un lunch copieux à la maison, faites frire des tranches de saucisse de Bologne dans un peu de beurre, jusqu'à ce qu'elles soient légèrement dorées et que les bords se redressent. Remplissez chacune de ces coupelles improvisées avec des fèves cuites au four, chaudes, et saupoudrez-les de fromage cheddar râpé.

* Placez une tranche de saucisse de Bologne et 2 tranches de fromage canadien entre deux tranches de pain de son. Beurrez l'extérieur du pain et faites griller ce sandwich à feu moyen jusqu'à ce qu'il soit doré des deux côtés. Un bol de soupe écossaise l'accompagne parfaitement.

* Ces saucisses de Francfort à la sauce aigre-douce constituent un hors-d'oeuvre original. Coupez les extrémités des saucisses de Francfort sans peau contenues dans 2 paquets (1 livre chacun) et gardez ces fragments au réfrigérateur pour accompagner plus tard ceufs brouillés, sandwichs ou soupes. Coupez le reste des saucisses en tranches de 1/2 pouce. Faites chauffer ensemble un pot de 10 oz de gelée de raisin et une bouteille de 12 onces de sauce chili, jusqu'à ce qu'ils soient bien combinés. Ajoutez-y les tranches de saucisse et faites-les bien chauffer. Donne 100 tranches.

* Pour faire une délicieuse garniture à sandwich au foie, battez un paquet de 3 onces de fromage à la crème avec 2 c. à table de jus de citron et un paquet de 8 onces de saucisse au foie. Ajoutez 1 enveloppe de mélange de soupe à l'oignon, 1 c. à table de raifort, 1 c. à thé de sauce Worchestershire et 1 petite boîte (2/3 tasse) de lait évaporé, en battant bien pour bien mélanger. Faites rafraîchir avant de servir et tartinez-en des craquelins. Donne environ 2 tasses.

* Des exemplaires de "Fantaisies avec Saucisses" peuvent être obtenus en écrivant à Conseiller en Alimentation Familiale, Suite 500, 101 Bloor Street W., Toronto 181, Ontario.

LE PATRON





PRIX 75 ¢.

— Ajoutez 15 ¢. pour livraison de 1ère classe et manutention spéciale.

Envoyez votre commande à : Laura Wheeler Dept., La Liberté, 60 Front St. West, Toronto, (non à Winnipeg). Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

Redoublez de prudence en faisant vos emplettes de Noël

La saison des emplettes de Noël va bientôt battre son plein et le Conseil Canadien de la Santé Familiale attire votre attention sur les cadeaux de Noel destinés aux enfants - surtout les jouets.

Colorés, attrayants, éducatifs, les jouets n'en dissimulent pas moins des dangers insoupçonnés. Le hochet du bébé révèle en se brisant des éléments pointus et coupants, les poêles-jouets chauffent suffisamment pour infliger une brûlure, les ballons munis d'un sifflet qui se détache et risque d'être avalé, ne sont que quelques exemples des pièges que dissimulent les jouets d'apparence la plus anodine.

Les fabricants sont au fait de ces dangers et ont remanié leurs modèles, sinon discontinué la production de certains jouets. Cependant, il en existe encore certainement dans les magasins. En faisant preuve de jugement, les parents réussiront en définitive à faire éliminer du marché ces jouets dangereux.

Le Conseil, un organisme sans but lucratif, fondé par les membres de l'industrie des produits pharmaceutiques pour encourager la sécurité au foyer, vous donne ces conseils fondamentaux pour acheter des jouets à Noël :

1. N'oubliez ni l'âge, ni la taille de l'enfant pour qui vous achetez un jouet. Pensez à son activité, à sa dextérité et à la place dont il dispose chez lui pour s'amuser avec ses jouets.

2. N'oubliez pas non plus l'âge des autres enfants de la famille. Ce jeu de chimiste, parfait pour André qui a 12 ans, peut tomber entre les mains de Suzanne qui n'en a que quatre. Consultez les parents avant d'acheter. Existe-t-il un endroit où votre Einstein en herbe puisse faire des expériences en toute sécurité à l'abri des mains fureteuses et des regards curieux de ses frères et soeurs ?

3. N'achetez pas précipitamment. En général, il y a toujours un modèle en démonstration, examinez-le attentivement. Démontez-le si vous le pouvez, et assurez-vous qu'il ne tombera pas en pièces tout seul. Faites une liste mentale des choses indispensables à vérifier avant de procéder à tout achat: les petites pièces détachables qui s'avalent facilement; le plastique ou le verre qui se brise en morceaux aux arêtes coupantes; les jouets mal construits, avec des pointes ou des clous qui dépassent lorsque le jouet est démonté; les jouets actionnés par gâchettes, engrenages ou autres pièces fonctionnant avec un ressort ou un moteur dans lesquels les doigts et les cheveux peuvent s'engager.

4. N'oubliez pas que les flèches, les épées ou poignards-jouets doivent être munis à leur extrémité d'une substance molle qui ne puisse pas se détacher. Les pointes à succion peuvent se décoller et mettre à nu des pointes dangereuses.

5. Bien que les instructions ne soient pas nécessairement une mesure de sécurité - assurez-vous qu'elles soient bien jointes au jouet et que vous en compreniez les termes. Pensez aux angoisses d'un père en échec devant un fils qui le considère comme un génie! De plus, mal montés, les jouets peuvent être dangereux.

Une femme ne peut négliger ses mains

Les mains constituent une partie du corps que la femme ne peut se permettre de négliger dans les soins qu'elle prend de sa beauté; elles sont bien souvent l'indice qui classe la femme et la situe dans son milieu social.

Bien entendu, il n'est pas question de changer la forme des mains. Mais une femme ne peut se dire élégante si elle montre des ongles au vernis écaillé, aux contours cernés de petites peaux disgracieuses.

Si les ongles sont cassants ou se dédoublent, c'est qu'ils ont besoin de soins spéciaux: baignez-les quotidiennement dans de l'huile de table (olive ou arachide) tiède. Laissez-les tremper pendant quelques minutes. Essuyez-les ensuite légèrement avec du papier de soie sans les laver.

Pour vernir vos ongles: tout d'abord, avec de l'ouate imbibée de dissolvant, ôter le vernis ancien. Limer les ongles (de préférence avec du carton émerisé au lieu de lime de métal).

Tremper le bout des doigts dans de l'eau savonneuse. Brosser les ongles, les sécher. Rouler un peu d'ouate au bout d'un bâtonnet; l'imbiber d'un liquide (en vente chez tous les parfumeurs) pour brûler les petites peaux; passer le bâtonnet sur le pourtour de l'ongle en repoussant les bourrelets qu'il ne faut jamais couper. Répéter cette opération au moins une fois par semaine.

COMPOSITION MANITOBA 72

Voici les trois gagnants du grade 4 de notre premier concours de COMPOSITION MANITOBA '72. Les quatre juges ont surtout apprécié la construction des phrases, très bonnes pour ce niveau; la variété des phrases; le bon choix des mots; l'unité des idées et la suite logique; la construction des paragraphes est très bonne.

Nous vous rappelons encore: envoyez dès maintenant vos compositions et illustrations pour notre deuxième concours, du mois de novembre.

GRADE QUATRE

PREMIER PRIX
(une montre)

Gisèle Paillé
Ecole Provencher

L'AUTOMNE CHEZ MOI

L'automne, c'est merveilleux, mais un peu triste n'est-ce pas? Dans le ciel gris, les feuilles multicolores voltigent ici et là. Les arbres nus tremblent de froid. Le vent du nord chasse les quelques oiseaux qui restent encore. Les écureuils s'empressent de faire leurs provisions pour l'hiver. Les étangs se recouvrent d'une mince couche de glace. Parfois le matin une gelée ressemblant à un tapis blanc couvre le sol, ou un épais brouillard s'étend sur la plaine. Il faut aussi quelques beaux jours ensoleillés et lumineux et voilà pourquoi l'automne est si merveilleux.

GISELE PAILLE

DEUXIÈME PRIX
(des Astérix)

Gérard Fillion
Ecole St-Jean-Baptiste

L'AUTOMNE CHEZ MOI

C'est joli chez nous. Les feuilles vertes changent aux rouge, orange et jaune. Elles tombent sur le tapis rouillé de feuilles. Le vent devient glacial. Les oiseaux s'envolent au sud pour l'hiver. Les ours, écureuils, ainsi que d'autres animaux se préparent à hiverner. La noirceur vient de plus en plus de bonne heure. Mon père a fini de travailler dans les champs. Cette saison est en quelque sorte une préparation à l'hiver où la nature semble se préparer pour son grand repos.

GERARD FILLION

TROISIÈME PRIX
(un radio transistor)

Carmen Boily
Ecole St-Eugène

L'AUTOMNE CHEZ MOI

C'est l'automne. Les feuilles changent de couleur. Elles deviennent jaune or, se détachent et doucement vont se reposer sur le sol. Vite au travail! Il faut rateler les feuilles; quel plaisir que de se les lancer. Brr! Le froid vient. Oh que l'automne a hâte de donner sa place à l'hiver.

CARMEN BOILY

COMPOSITION MANITOBA 72

LA LIBERTÉ

en collaboration avec la Société Franco-Manitobaine,
les Educateurs franco-manitobains
et l'Association des commissaires de langue française du Manitoba

lance un grand

CONCOURS DE COMPOSITION FRANÇAISE

DEUXIÈME SÉRIE: NOVEMBRE

RÈGLEMENTS:

1) La composition doit être une création originale de l'enfant.
2) Les compositions doivent être expédiées avant le dernier jour du mois (le cachet de la poste faisant foi).
3) Les compositions devront être remises sur feuille mobile avec nom et grade au dos de la feuille.
4) Un coupon, qui se trouve dans LA LIBERTE à compter de cette semaine (voir ci-dessous), doit accompagner chaque composition (excepté le cas où plusieurs enfants d'une même famille voudraient participer, il suffit d'un coupon, si on envoie toutes les compositions dans une même enveloppe).
5) La composition doit être accompagnée d'une illustration (un dessin ou une peinture de l'enfant).

CRITÈRES:

Il faut surveiller:
- l'introduction
- la construction des phrases
- la continuité des idées
- l'intérêt du texte
- la conclusion

Il est important que les idées et le mode d'expression soient ceux de l'élève.

LONGUEUR:

Un paragraphe pour les 4e et 5e années
Deux paragraphes pour la 6e année

SUJETS:

a) Mon sport favori
b) Noël chez moi
c) En jouant dans la neige
d) Quelque chose m'est arrivé
e) Une surprise

Pour plus de renseignements, appelez :

— Hubert Pantel (La Liberté : 247-4823)
— Marc Arnal (SFM : 233-4915)

COMPOSITION MANITOBA 72

1) Nom du participant ______________________ grade ________

2) Nom du participant ______________________ grade ________

3) Nom du participant ______________________ grade ________

ECOLE ______________________________

Nom et adresse ______________________

des parents ________________________

____

ENVOYER A :
Concours Manitoba 72
La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

CRÉATION D'UN INSTITUT DE CONSERVATION

OTTAWA – Les Musées nationaux du Canada ont créé un nouvel organisme au sein du réseau fédéral des musées, l'Institut canadien de conservation, afin d'offrir des services spécialisés dans le domaine de la conservation des objets historiques et des objets d'art qui font partie du patrimoine culturel du Canada. Le directeur du nouvel Institut est le Dr Nathan Stolow, reconnu partout dans le monde comme une autorité en matière de conservation de pièces d'art et de musée. M. Stolow était auparavant directeur du Laboratoire de restauration et de recherche à la Galerie nationale.

En annonçant la création du nouvel organisme, le Secrétaire d'Etat, l'hon. Gérard Pelletier, a souligné que l'Institut serait pourvu de cinq laboratoires régionaux de conservation situés dans tout le pays et relevant d'un laboratoire central à Ottawa. Jusqu'au 31 mars 1974, l'Institut disposera d'un budget de $1,400,000. A ce moment-là, ses laboratoires régionaux et centraux seront en pleine opération.

L'Institut conservera et restaurera tous genres d'objets culturels, et mettra au point des techniques spéciales en vue de leur transport. Il mettra en oeuvre un programme de recherches portant sur ces domaines, en tenant compte tout particulièrement des conditions propres à notre pays. Le nouvel organisme formera des spécialistes et fournira des services professionnels à d'autres institutions.

Dans le cas des travaux effectués sur des objets faisant partie du patrimoine national mais n'appartenant pas à des collections publiques, les laboratoires pourront se voir rémunérer pour leurs services. Au cas où ces objets restaurés auraient une importance particulière, les services de laboratoire seront fournis gratuitement si les propriétaires desdits objets acceptent de les faire exposer dans le cadre du programme d'expositions créé par les Musées nationaux.

Dans son communiqué, le Secrétaire d'Etat annonce la concrétisation des recommandations préconisée par la nouvelle politique fédérale relative aux musées qu'il a rendue publique le 28 mars dernier. L'une de ces recommandations concerne la décentralisation des ressources. Au cours des dix-huit prochains mois, l'Institut canadien de conservation ouvrira des laboratoires régionaux dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, ainsi que son laboratoire central à Ottawa. D'autres laboratoires de conservation sont prévus pour les provinces des Prairies, pour l'Ontario et le Québec. Dès 1976, l'Institut devrait compter un personnel de 90 employés dans ses centres régionaux et à l'administration centrale à Ottawa.

Des comités consultatifs régionaux permettront aux musées et associations locales de participer à l'établissement des priorités pour le travail des laboratoires régionaux. Un conseil consultatif national assumera des fonctions semblables en matière de planification, en établissant les priorités au niveau national. Dans sa déclaration publique du mois de mars, M. Pelletier a souligné le besoin pressant de mettre au point un programme national de conservation et de créer les ressources humaines et matérielles requises. "Dans son ensemble, a-t-il déclaré, notre patrimoine national est dans un état tel que, si des mesures correctives ne sont pas prises rapidement, les collections vont perdre une grande partie de leur valeur."

De l'avis de M. Stolow, rien en Amérique du Nord ou du Sud ne peut se comparer à l'Institut canadien de conservation. Le seul établissement qui s'y rapproche le plus est l'Institut royal du patrimoine artistique, à Bruxelles. M. Stolow qui vient de rentrer d'Europe où il a participé à des congrès sur la conservation, s'est rendu compte du grand intérêt que prend le milieu muséologique international au projet du Canada. Bien que des organismes semblables existent à Moscou, Tokyo et Amsterdam, M. Stolow pense que l'Institut canadien servira de modèle à d'autres pays.

LE FRÈRE UNTEL BOUDE MONTRÉAL

Douze ans après avoir connu la gloire en enfourchant en soutane de petit frère le joual qui faisait honte à tout le monde, le Frère Untel, M. Jean-Paul Desbiens, maintenant directeur d'école normale à Cap-Rouge révise un peu ses positions.

Dans la dernière livraison du Maclean, il confie à André Major: "Les jugements que je portais à l'époque des "Insolences" étaient ce que j'appellerais de façon péjorative (à mon endroit) des jugements de professeur. Jugements sévères, justes en tant qu'instantanés mais pas par rapport à toute la réalité".

Et il enchaîne: "J'ai pris conscience de la qualité et de l'originalité de ce qu'on appelle aujourd'hui le français québécois. Nous avons réussi une fameuse opération: nommer en français notre part d'Amérique et je serais plus tolérant, plus compréhensif, vis-à-vis du français de Michel Tremblay que je n'approuve pas, remarquez.

"C'est un phénomène d'exacerbation reflétant une partie de la réalité, la réalité montréalaise, celle des défavorisés.

"Il faut comprendre que Tremblay ne serait pas compris dans certains coins du Québec où l'on parle vraiment le français québécois. Les Montréalais que Tremblay veut typifier, et venger, parlent un français désespéré et sans avenir. Le Beauceron, le Saguenéen, le Gaspésien, eux, parlent un français qui a de l'avenir... Et si le Parisien ne comprend pas vingt, trente ou quarante mots, on lui expliquera. Si on est de bonne humeur!"

QU'EST-CE QUI SE PASSE

RENCONTRE D'ARTISTES FRANCO-MANITOBAINS
EXPLOSITION OU ÉLÉPHANT BLANC?

Qu'est-ce que c'est?

Sans doute savez-vous qu'il existe un Centre Culturel à St-Boniface. Sans doute savez-vous aussi que la construction d'un nouveau centre est déjà commencée au coût de $1,300,000. Voilà une forte somme d'argent investie dans un édifice destiné à notre service et qu'il s'agit de bien employé.

Actuellement, le Centre Culturel se trouve dans l'ancienne section de l'Académie St-Joseph et plusieurs groupes culturels y ont leurs bureaux. On y trouve le Cercle Molière au sous-sol avec ses bureaux et son atelier, le Cent Nons au rez-de-chaussée, les bureaux du secrétariat du Centre Culturel au rez-de-chaussée et au 3e, les Intrépides au 3e et Mélo-Mani, des bureaux au service de la SFM, un atelier de photographie, de sérigraphie et quelques locaux libres pouvant servir à diverses rencontres.

Mais pour qu'un Centre Culturel puisse attirer encore plus de gens, ne faudrait-il pas qu'il y ait une activité continue que ce soit sous forme d'exposition permettant de faire connaître les talents locaux, d'ateliers de toutes sortes : musique, peinture, céramique, photographie, théâtre, etc.?



PAUL DEGAGNÉ

EXPLOSITION OU ELEPHANT BLANC propose aux artistes et à leurs amis une journée-rencontre au Centre Culturel pour discuter de tout ceci afin d'arriver à des projets définitifs tant pour cette saison que pour les années à venir. Au dire de M. Jean-Louis Hébert, directeur du Centre Culturel, le Centre doit servir de lien entre les activités franco-manitobaines et les Franco-Manitobains eux-mêmes, être un reflet et une extension de leur vie, tout en servant à l'enrichissement de la langue française par les activités. Toujours d'après M. Hébert, c'est aussi la responsabilité du Centre de promouvoir autant d'activités que possible.

Paul Dégagné, coordinateur de cette journée s'occupe déjà depuis quelques semaines de rencontrer des artistes pour les sensibiliser aux projets du Centre Culturel afin que celui-ci soit non un ELEPHANT BLANC, espèce de monument vide mais un lieu ou explose la culture sous tous ses aspects d'où EXPLOSITION ou ELEPHANT BLANC. Cette journée se promet d'être bien remplie.

Le directeur du Centre Culturel, M. Jean-Louis Hébert, ainsi que l'architecte du nouveau Centre, M. Ed. Letinsky, seront sur les lieux. Quelques films, aptes à encourager les discussions, seront présentés; un dîner, des pauses-café, ainsi que des ateliers seront l'occasion de discussions, d'échanges et espérons de décisions.

Les inscriptions se feront dès samedi matin, 25 novembre, à 9 heures, au coût de $3.00 pour la journée se terminant à 5h30. La soirée pourra se terminer au Cent Nons où il y aura discothèque.

AU CENTRE 233-4951

LES JEUNES COMÉDIENS DU TNM EN TOURNÉE

Centre national des Arts, Ottawa, Canada, le 30 septembre, 1972...

Le 8 octobre aura marqué le début de la dixième tournée canadienne de la troupe des Jeunes Comédiens du Théâtre du Nouveau Monde. Le spectacle qu'elle présentera à travers tout le Canada au cours des prochains mois est basé sur le mythe du personnage créé par Cervantes, Don Quichotte. Cette tournée est organisée par la Section-jeunesse du Centre national des Arts.

Durant le mois de janvier 1973, QUICHOTTE occupera la scène du Théâtre du Nouveau Monde où sera présentée également la nouvelle oeuvre collective de la troupe, GALIPOTTE (8). Puis, les Jeunes Comédiens repartiront jusqu'à la fin de mai pour une longue tournée du Québec.

Depuis quatre ans, l'activité de la troupe n'a fait que croître: le nombre des semaines de représentations est passé de 12 à 30 par saison et le nombre des comédiens a également augmenté.

Toutefois, le style des spectacles reste toujours lié aux conditions mêmes d'une tournée: décor réduit aux costumes et aux accessoires (tout doit tenir dans trois caisses.) Dans ces conditions et sans doute à cause d'elles, la compagnie est parvenue à une philosophie qui lui est propre. L'accent est mis tout autant sur le dynamisme collectif que sur les exploits individuels des comédiens. On recherche l'excès parce qu'il est dramatiquement fécond. On tente de développer sur la scène une totale liberté de langage qui doit pouvoir sauter sans cesse du ton et des tournures quotidiennes aux sophistications les plus poussées. Mêmes fantaisies à l'égard de l'histoire: les époques se mélangent en un joyeux anachronisme. Telles ont été les caractéristiques essentielles des trois dernières créations des Jeunes Comédiens: UBU ROI, LES FOURBERIES DE SCAPIN, et SPARAGES. QUICHOTTE est dans la même veine.

Avec QUICHOTTE, la troupe aborde un thème ambigu et d'une richesse inépuisable pas forcément dans le respect de l'oeuvre de Cervantes, mais avec le désir de s'y projeter soi-même: cavalcades, batailles rangées, amours sublimes, aventures, désespoirs, cruauté, tendresse, folies poétiques, déclamations romanesques. Autant de composantes qui font du spectacle des Jeunes Comédiens une oeuvre violente, baroque, joyeuse et touchante.

Font partie de la troupe: Robert Gravel, Nicole Le Cavelier, Suzanne Marier, Anne-Marie Provencher, Paul Savoie, Jean-Claude Sawyer et Jean-Guy Viau.

Le régisseur est Jan-Rok Achard, le directeur artistique et metteur en scène, Jean-Pierre Ronfard et Guy Neveu est responsable du décor.



FILMS À L'ÉCRAN

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA

Réalisation canadienne. Comédie, satire sociale et québécoise, avec Dominique Michel, Yvon Deschamps, Dave Broadfoot.

Engagée comme secrétaire dans une compagnie d'assurances, Suzanne David est insatisfaite de sa condition et tente d'organiser avec un peu de succès la contestation parmi ses compagnes de travail. Entre temps d'autres problèmes surgissent dans l'administration – et Suzanne entre dans la mêlée.

L'équipe Gilles Richer (Jean Bissonnette, responsable du succès de l'émission "Moi et l'autre"), tente maintenant l'épreuve du grand écran. Leur souffle s'avère un peu court pour un long métrage et le film se disperse en sketches de valeur inégale basée sur des situations comiques. La mise en scène est plutôt facile; les gags vraiment réussis sont assez parsemés. Dominique se dépense avec énergie sinon avec bonheur.

Quelques éléments de satire de moeurs se font jour à travers les moments inégaux de cette comédie. Des légèretés de conduite se perdent dans un climat ici et là quelque peu déséquilibré.

WHAT'S UP DOC ?

Comédie avec Barbra Streisand. Une folle aventure se déroulant à vive allure. Les situations comiques sont exploitées à fond et les interprètes entrent dans le jeu avec entrain.

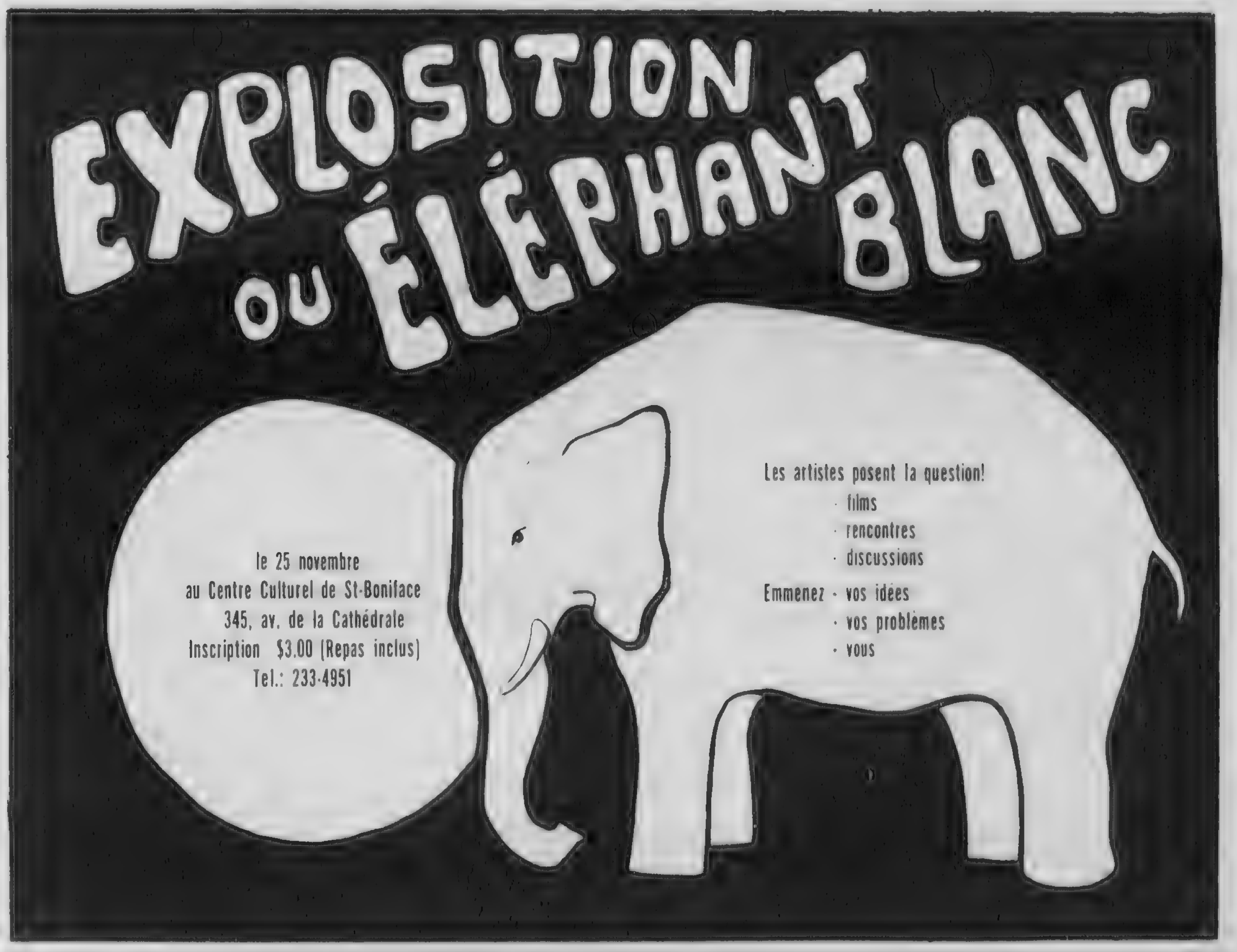
Un véritable divertissement de bon aloi qui amuse tant les adolescents que les adultes.

BLUE BEARD

Comédie dramatique réalisée par Edward Dmytryk d'après le conte de Perrault.

Ann, jeune danseuse américaine en tournée en Europe dans les années 30, est courtisée par un baron autrichien, Curt von Sepper, et finit par l'épouser. Le mariage s'avère décevant pour elle. Un soir qu'elle a été laissée seule dans l'immense maison seigneuriale par son mari, Ann ouvre une porte interdite. Spectacle effroyable!

Cette transposition soignée mais prétentieuse du conte Perrault lui fait perdre sa poésie fantastique pour la remplacer par les inévitables résonances freudiennes – éléments troubles – passages érotiques. Le tout assez décevant. L'on s'attendait mieux de Dmytryk et Burton.



EXPLOSITION ou ÉLÉPHANT BLANC

INSCRIPTION:

NOM ....

ADRESSE ....

TÉLÉPHONE ....

INTÉRÊT:

DESSIN	___	PEINTURE	___
SCULPTURE	___	PHOTOGRAPHIE	___
CÉRAMIQUE	___	ÉCRIVAIN	___
ARCHITECTURE	___	AUTRES	....

Retournez au :

CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE

345, av. de la CATHÉDRALE

Tél. : 233-4951

inscription : $3.00 repas inclus

films à la télé

SAMEDI 25 NOVEMBRE
20h30 – "Jeux dangereux". Drame social réalisé par Pierre Chenal, avec Pascale Audret et François Simon-Bessy. Une bande de gosses de la zone kidnappent un fils de richard pour pouvoir payer à leur chef, qui a tiré sur un agent, les services d'un grand avocat. Le kidnappé et sa ravisseuse, soeur du coupable, n'ont que seize ans. (Fr. '58)
23h30 – "La rupture". Mélodrame réalisé par Claude Chabrol, d'après le roman de Charlotte Armstrong, avec Stéphane Audran, Jean-Pierre Cassel, Michel Bouquet et Marguerite Cassan. A la suite d'une trop forte absorption de drogue, un homme brutalise sa femme puis envoie leur enfant de quatre ans s'écraser contre le mur. L'enfant vit encore et sa mère l'emmène à l'hôpital. Elle décide aussitôt de divorcer. Son beau-père, qui n'avait jamais accepté le mariage de son fils avec une traîneuse de cabaret, va user de sa fortune et de son influence pour récupérer la garde de son petit-fils. Il convoque le fils d'un de ses amis ruinés et le charge de découvrir une preuve de l'immoralité de la jeune femme. (Fr.-It.-Belge, '70)

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
23h30 – "La maison des Bories". Drame de Jacques Doniol-Valcroze, avec Marie Dubois, Matthieu Carrière et Maurice Carrel. Julien, professeur de géologie et sa femme Isabelle, vivent avec leurs deux enfants dans une vieille maison de campagne. L'autoritarisme intransigeant du professeur crée un climat tendu dans son entourage. Arrive un jour un jeune Allemand, Carl Stephan chargé de la traduction d'un livre de Julien. Son séjour lui donne des temps libres qu'il occupe à s'amuser avec les enfants. Isabelle est sensible au charme juvénile de Carl Stephan qui dit l'aimer. Elle résiste pourtant à la tentation d'une infidélité à son mari et profite de l'occasion pour modifier de façon positive ses relations avec lui. (Fr. '69)

LUNDI 27 NOVEMBRE
23h30 – "Rien que nous deux". Comédie dramatique réalisée par Renato Castellani, avec Lea Massari, Enrico Pagani et Cosette Greco. Deux étudiants à l'université de Pavie se marient malgré l'opposition de leurs parents. La jeune femme ne tarde pas à devenir enceinte. Le jeune couple va s'établir à la campagne. (It. '57)

MARDI 28 NOVEMBRE
23h25 – "Opération Amsterdam". Drame de guerre réalisé par Michael McCarthy, avec Peter Finch, Eva Bartok et Tony Britton. En 1940, à la veille de la prise d'Amsterdam par les Allemands, trois hommes, un Anglais et deux Hollandais, doivent accomplir une mission extraordinaire. Ils n'ont que quatorze heures pour persuader les diamantaires d'Amsterdam de leur confier leurs pierres précieuses qu'ils mettront en sécurité en Angleterre. (Brit. '58)

MERCREDI 29 NOVEMBRE
23h25 – "Le rapace". Film d'aventures écrit et réalisé par José Giovanni, avec Lino Ventura, Xavier Marc et Rosa Furman. En 1938, une organisation révolutionnaire mexicaine fait appel à un tueur à gages pour assassiner le président du pays. On adjoint à l'aventurier un jeune homme dont on veut faire un héros national en lui attribuant la responsabilité de l'attentat en cas de réussite. (Fr.-It.-Mex. '68)

JEUDI 30 NOVEMBRE
19h30 – LES GRANDS FILMS. "Les conspiratrices". (Conspiracy of Hearts). Drame de guerre réalisé par Ralph Thomas, avec Lili Palmer, Yvonne Mitchell et Ronald Lewis. Italie, 1943. Les religieuses d'un monastère situé à proximité d'un camp de concentration en font évader

Les Grands Films
jeudi 23, 19 h 30

«Les Conspiratrices»: des religieuses qui sauvaient les enfants juifs



les enfants juifs avec la complicité de l'officier italien en charge du camp. Les Nazis s'étant rendu compte du manège remplacent le directeur du camp par un Allemand (Brit. '60).

VENDREDI 1er DECEMBRE
23h25 – "Le premier amour". Film réalisé par Vassili Ordvnski, avec Irina Petschermkowa. En 1833 à Moscou, un étudiant tombe amoureux de la jolie fille de la princesse Sassekin, sa voisine. Par hasard, il apprend que la jeune fille est la maîtresse de son père. (URSS '68)

CKSB

À NE PAS MANQUER

HOCKEY: le vendredi 24 novembre à 22h00, les Canadiens de Montréal rencontrent les Canucks à Vancouver. Description: Richard Garneau. Analyste: Gilles Tremblay.

le dimanche 26 novembre à 19h30, les Canadiens de Montréal rencontrent les Black Hawks, au Stadium de Chicago. Description: Richard Garneau. Analyste: Gilles Tremblay.

TANTE LUCILLE: le samedi 25 novembre, à 9h01, de l'école St-Marcel à Pointe-aux-Trembles. "Patrice et le petit pompier bricoleur". C'est l'histoire d'un petit garçon qui rêve de devenir pompier comme son papa.

ORCHESTRES CANADIENS: le dimanche 26 novembre à 23h03. L'orchestre symphonique de Winnipeg, sous la direction de Piero Gamba. Invité: Marek Jablonski, pianiste. "Serenade to music" (Vaughn Williams), et Concerto no 2 en fa mineur pour piano, Opus 21 (Chopin).

FEU VERT: du lundi au vendredi, de 14 à 16 heures, divertissements, jeux, entrevues, sketches, invités avec les animateurs: Jacques Fauteux et Pierre Paquette. Invités: le jeudi 23 novembre: Raymond Berthiaume, chanteur et clarinettiste, et Jacques Normand.

le vendredi 24 novembre: Lucille Dumont, Roland Gosselin, Jean Mathieu et Pierre Thériault.

le lundi 27 novembre: Rina Berti, Richard Larouche et Pierre Martel. "Préhistoire du Canada", avec Jean Mathieu, Camille Ducharme et Edgar Fruitier.

le mardi 28 novembre: Pierre Létourneau et Maryline Simon. "Le Policier", avec Jacques Normand.

le mercredi 29 novembre: France Castel et Odette Olivier. "Quelle fatigue", avec Jean Mathieu, Jocelyne Goyette et Jacqueline Barrette.

PENSEE DE LA NUIT: du lundi au vendredi, à 1h03. Lecteur: Raymond Charrette; choix des textes: Madeleine Desjardins; guitariste: Stéphan Fentock.

le jeudi 23 novembre: "L'éducation: pour la libération ou l'esclavage?" (Dom Helder Camara).

le lundi 27 novembre: "L'économie est au service de l'homme" (Encyclique de Paul VI).

le mardi 28 novembre: "C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir" (Encyclique de Paul VI).

le mercredi 29 novembre: "Le développement intégral de l'homme ne peut aller sans le développement solidaire de l'humanité" (Encyclique de Paul VI).

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 25 NOVEMBRE
12:30 *Défilé du Père Noël
13:30 *Les héros du samedi
14:30 *Grangallo et Petitro
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Magazine de la semaiverte
16:30 *Lassie
17:00 *Le monde en liberté
17:30 Français d'aujourd'hui
18:00 Le Comte Yoster a bien l'honneur
18:30 *Yogi l'ours
19:00 *Walt Disney
20:00 *Au pays de l'arc-en-ciel
20:30 *Cinéma
22:00 *A propos
22:30 *Au masculin
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
13:30 *Sporthèque
14:30 *Bunnie et ses amis
15:00 *Le Prince Saphir
15:30 *D'hier à demain
16:30 *Fantaisie lyrique
17:00 5D
18:00 *Consommateurs avertis
18:30 30 – Dimanche
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les beaux dimanches
21:00 *Les beaux dimanches
22:00 *La flèche du temps
22:30 Rencontres
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Ciné club

LUNDI 27 NOVEMBRE
14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Les Chiboukis
16:00 *Bobino
16:30 *Maigrichon et Gras Double
17:00 *Daktari
18:00 *Cher oncle Bill
18:30 En bloc
19:30 *Studio libre
20:00 *Les forges de Saint-Maurice
20:30 *Mont-Joye
21:00 *Le monde de Marcel Dubé
21:30 *Prenez le volant
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

MARDI 28 NOVEMBRE
13:50 *Les cent tours de Centour
14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Le sac à malice
16:00 *Bobino
16:30 *Nic et Pic
17:00 *Daniel Boone
18:00 *Les espiègles rient
18:30 En bloc
19:30 *Les belles histoires des Pays d'en haut
20:30 *Docteur Simon Locke
21:00 *Rue des Pignons
21:30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

MERCREDI 29 NOVEMBRE
14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Clak
16:00 *Bobino
16:30 *Fanfreluche
17:00 *Cent filles à marier
18:00 *Ma sorcière bien-aimée
18:30 En bloc
19:30 *Le travail à la chaîne
20:00 *Témoignages
20:30 *Marcus Welby
21:25 Opinion
21:30 *Suzanne et moi
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

JEUDI 30 NOVEMBRE
13:50 *Les cent tours de Centour
14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Le sac à malice
16:00 *Bobino
16:30 *Le Major Plum-Pouding
17:00 *Alerte dans l'espace
18:00 *Lance Lot, agent secret
18:30 En bloc
19:30 Les grands films
21:30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Dossiers
00:00 Dynastie des Forsyte

VENDREDI 1er DÉCEMBRE
12:35 *Femme d'aujourd'hui
13:30 Emission scolaire
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Au jardin de Pierrot
16:00 *Bobino
16:30 *Picotine
17:00 *Grand Chapparal
18:00 *Les Pierrafeu
18:30 En bloc
19:30 *Les règles du jeu
21:00 *Le 60
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

à ne pas manquer

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
18h00 – CONSOMMATEURS AVERTIS. "Les écoles privées". Comment obtient-on un permis? Quelle est la valeur des cours que l'on donne dans les écoles privées?
19h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Les grands moments du music-hall avec Caterina Valente et Michel Legrand." Caterina Valente et Michel Legrand tour à tour chanteurs, solistes, duettistes, chefs d'orchestre, danseurs, musiciens, comédiens et avant tout complices, interprètent: "Quand ça balance", "Pour nous", "Caterina", "Isabelle", "Les moulins de mon coeur"...



Aux BEAUX DIMANCHES à 21h00, c'est le Récital du célèbre pianiste russe Vladimir Ashkenazy.

21h00 – LES BEAUX DIMANCHES. "Le récital de Vladimir Ashkenazy". Le célèbre pianiste de réputation internationale donne un récital composé des oeuvres suivantes: "La sonate en La majeur", K. 331 de Mozart, la "Sonate no 2", opus 35 de Chopin, et deux "Préludes" de Debussy: No 7 "La terrasse des audiences", et no 12 "Feux d'artifice".

MERCREDI 29 NOVEMBRE
21h30 – SUZANNE ET MOI, avec Suzanne Jeanson et Gérald Paquin.

5–D

5–D est une émission d'information religieuse à l'antenne de CBWFT Canal 3, le dimanche à 17 heures.

Il s'agit d'une information très vaste traitant divers aspects des diverses Eglises. C'est une ouverture à l'autre.

Dimanche, le 26 novembre, les sujets traités seront les suivants:

1 - Rencontre annuelle des évêques américains. Pour en parler, Louis Dumas.

2 - L'Eglise et les pouvoirs (Eglises protestantes de Paris) avec Georges Casalis, professeur de théologie, Georges Richard-Molard, Michel Roccard.

3 - Engagement d'un chrétien avec De Giorgio La Pira, professeur en droit romain et ex-maire de Florence.

Vos commentaires nous intéressent. S.V.P. les adresser au bureau de l'Office des Communications Sociales, 622, av. Taché, St-Boniface, Man.

EMISSION SCOLAIRE

Le ministère de l'Education du Manitoba avec la coopération de Radio-Canada offre encore cette année une série spéciale d'émissions scolaires à l'antenne de CBWFT au canal 3.

Nous désirons souligner que le sujet de l'émission du 1er décembre est changé. Le film "L'enfant et son étoile" sera remplacé par le film "Le cerf-volant au bout du monde". Plus de détails la semaine prochaine.

PS

PAR CLAUDE DORGE

LES ELEPHANTS BLANCS

Il semble que les quelques citations dont je vous ai fait part la semaine dernière au sujet des éléphants blancs ont suscité plusieurs commentaires. (Si vous êtes intéressés à lire tout l'article, procurez-vous le numéro d'octobre de Maclean ou contactez M. Roger Auger au 233-4951.) Et le nôtre, notre Centre Culturel, sera-t-il lui aussi un éléphant blanc? Ça dépend de bien des choses... Par exemple, quel intérêt prend la communauté francophone vis-à-vis le nouveau (ou même le récent) Centre? Vous, avez-vous des suggestions à faire pour qu'il n'y ait pas seulement le concierge qui mette les pieds au Centre?

EXPLOSITION OU ELEPHANT BLANC?

C'est une bonne question et, en plus, bien dite. Un pachyderme perdu ou une explosion d'activités: explosition? Pour aider à répondre à cette question, le Centre Culturel a organisé une journée de discussions, de films et d'études. Il s'agit d'étudier les possibilités qu'offre un Centre Culturel. Comment le photographe, le céramiste, le peintre, le sculpteur, le chantre , le musicien, le comédien peuvent-ils se servir du Centre? En d'autres mots, que faire d'un Centre Culturel? Cette rencontre, organisée par M. Paul DeGagné, aura lieu le samedi 25 novembre, au Centre Culturel. MM. Jean-Louis Hébert, directeur du Centre, et Ed. Letinsky, architecte du nouveau Centre, y présenteront un exposé. Venez-y et dites ce que vous avez à dire. C'est le temps! (Pour plus d'information, contactez M. Paul DeGagné au 233-4951.)

SAMEDI APRES-MIDI, LE 18 NOVEMBRE, AU CENTRE CULTUREL

L'énergie, l'enthousiasme et la vie qu'on ressent en entrant au Centre Culturel aujourd'hui est frappant. Pourquoi? C'est qu'aujourd'hui (et demain, dimanche) se déroule la rencontre provinciale de Mélo-Mani. Les murs résonnent de musique par tout le Centre. On me dit qu'il y a plus de deux cent cinquante participants adultes et cent cinquante jeunes. Cent cinquante jeunes! Non, la jeunesse manitobaine n'est pas aussi amorphe qu'on la croyait il n'y a pas si longtemps (Renaissance II). En voilà une session d'animation (si je peux m'exprimer ainsi) réussie. Encore une preuve que c'est de ceux à qui on veut enseigner qu'on peut apprendre le plus.

JEUNESSE MUSICALES

Le prochain concert des JMC aura lieu le lundi 11 décembre à 20 heures au Centre Culturel. L'artiste invité sera M. E. Morgen, pianiste. Je n'ai pas pu assister au premier concert – celui du violoniste Glatzer, le 13 novembre courant –, mais on me dit que c'était mieux que bien. Il semble aussi que les JM de St-Boniface ont augmenté le nombre de leurs membres. La nouvelle année nous présentera le "Winnipeg Contemporary Dancers", le 29 janvier 1973, et M. K. Shomura, guitariste, le 5 mars suivant.

CHARLEBOIS

"Le Compositeur Canadien" (publié par Capac) a comme en-tête: "Charlebois: portrait d'un artiste hors de son milieu". En voici quelques lignes: "Il est donc de retour à Toronto, entreprenant un nouveau voyage. La presse de l''underground' est curieuse. A-t-il le sentiment d'être étranger au Canada anglais? (Parfois, mais il lui reste toujours la compagnie des musiciens.) La ville de Toronto est-elle aussi redoutable qu'on a dû lui dire? (Non, il vient ici pour faire des enregistrements: n'importe quelle ville lui convient si c'est cela qu'on veut.) Est-il séparatiste? (Non, répond-il, mais parfois il se sent révolutionnaire; il sourit et tout le monde en rit.) Pourquoi s'appelle-t-il lui-même Superfrog? (Charlebois prend un air poliment peiné, comme pour demander si ce n'est pas évident.)"

BLUEBEARD

J'ai eu le malheur d'aller perdre quelques heures au cinéma Met où on présente le film 'Bluebeard'. Comme vous le soupçonnez déjà, je n'ai pas apprécié ce film et je ne vous recommande pas d'aller payer $2,25 pour le voir. C'est une honte pour un comédien du niveau de Richard Burton de jouer dans un tel film. Le texte est de ce qu'il y a de plus banal. J'allais dire qu'il semblait être écrit par un enfant de 10 ans, mais non, c'est sans doute un enfant de 15 ans, car on ne manque aucune occasion pour montrer les seins nus (très beaux) des femmes (très belles) de la distribution. Pauvres elles! elles ont en poitrine ce qui leur manque en talent. Les costumes et décors sont beaux, mais ce n'est pas assez pour retenir l'attention...

MÉLO-MANI: UN REGROUPEMENT FORMIDABLE!

Il va sans dire, pour tous les visiteurs qui ont "mis les pieds au Centre Culturel" (de Saint-Boniface) en fin de semaine, qu'il y avait quelque chose de très spécial qui s'y déroulait... Le premier indice était qu'il y avait du monde – plusieurs personnes dispersées un peu partout, dans les différentes salles du Centre: "Voilà, c'est sûrement du spécial!"

Trois cent soixante-sept personnes se regroupaient en fin de semaine au Centre Culturel, un regroupement qui constituait en essence ce qu'il était convenu d'appeler la grande rencontre provinciale de Mélo-Mani. Effectivement, 225 personnes ont envahi le Centre Culturel de Saint-Boniface, et ont délégué 142 enfants pour occuper l'école Marion avoisinante.

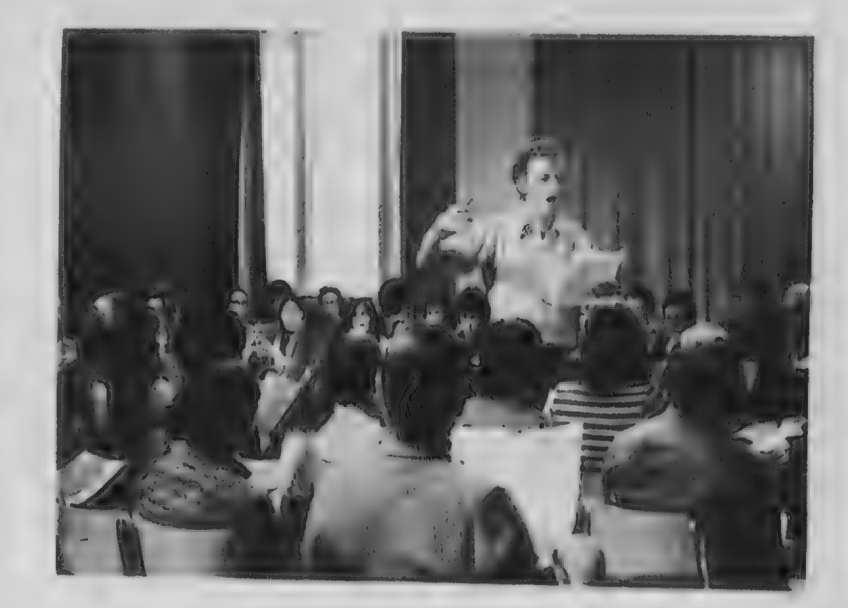
On pouvait compter, parmi les participants, plusieurs "anciens", des gens qui avaient participé à la première grande rencontre ou dans des rencontres régionales. C'est de dire que Mélo-Mani s'est fait connaître et s'établit au Manitoba, et on ne peut douter de sa popularité (doit-on compter les grandes distances que plusieurs gens de la campagne ont parcourues pour se rendre à Saint-Boniface).

Des ateliers de travail assidu, le temps pour des rencontres et la détente, le tout en préparation au grand concert de dimanche soir. Le travail en atelier est avant tout un travail d'équipe, et on en mesure le degré de sa réussite d'après l'enthousiasme que les choristes réunis manifesteront. Aucun doute du succès dimanche soir – devant salle (et scène) comble, les choristes se levaient plusieurs fois, manifestation de leur enthousiasme, pour applaudir les efforts de ceux qui avaient contribué à la réussite de cette rencontre – à compter de leur "concierge favori du centre" jusqu'à l'organisatrice de la rencontre, Marie Fournier, sans oublier toutes les autres personnes qui avaient contribué d'une façon ou d'une autre.

Jean-Pierre Gagnon, directeur de la Chorale "Les Roitelets" de Trois-Pistoles et chef d'atelier à Mélo-Mani, affirmait dimanche soir "je me considère comme un des vôtres, malgré que je n'aie visité le Manitoba que quelques fois". Cette affiliation de M. Gagnon aux franco-manitobains lui permettait de se faire porte-parole de ce même groupe pour dire, "Père Caron, vous récoltez aujourd'hui le fruit de vos semences." Spectateurs et choristes ont longuement applaudi "notre pionnier de la chanson", qui était un chef d'atelier bien aimé, à la fois pour son originalité et sa simplicité, sans oublier, bien sûr, sa compétence.

Enfin, signalons aussi l'excellent travail accompli par M. Marcien Ferland, directeur de notre chorale "Les Intrépides" (considérée "parente de Mélo-Mani), la chorale de St-Laurent ("l'enfant de Mélo-Mani"), et surtout le dévouement de M. Albert LaFrance d'Edmonton, invité à la dernière minute pour remplacer Richard Ducas de Montréal, qui ne pouvait pas se rendre et assumer son rôle de chef d'atelier.

(H.P.)



M. Jean-Pierre Gagnon, de Trois-Pistoles, Qué., dans un atelier, samedi après-midi, se donne à l'enseignement de Negro Spirituals.



Entre temps, à l'école Marion, les 142 jeunes savaient aussi se divertir et s'amuser, sous l'habile direction de Régis Gosselin.



Et dimanche soir, ce fut le grand concert Mélo-Mani avec les quatre chefs d'ateliers dirigeant tour à tour les choristes. Sur la photo, le Père M. Caron.



au fond des choses

Cruelle visiteuse

LA MALADIE EST UNE CRUELLE VISITEUSE QUI N'ÉPARGNE PERSONNE. AUJOURD'HUI ELLE FRAPPE À MA PORTE, DEMAIN CE SERA À LA VÔTRE. CHEZ CERTAINS, ELLE NE FAIT QUE PASSER TANDIS QUE POUR D'AUTRES ELLE SE FAIT PERSISTANTE, LENTE ET DOULOUREUSE!

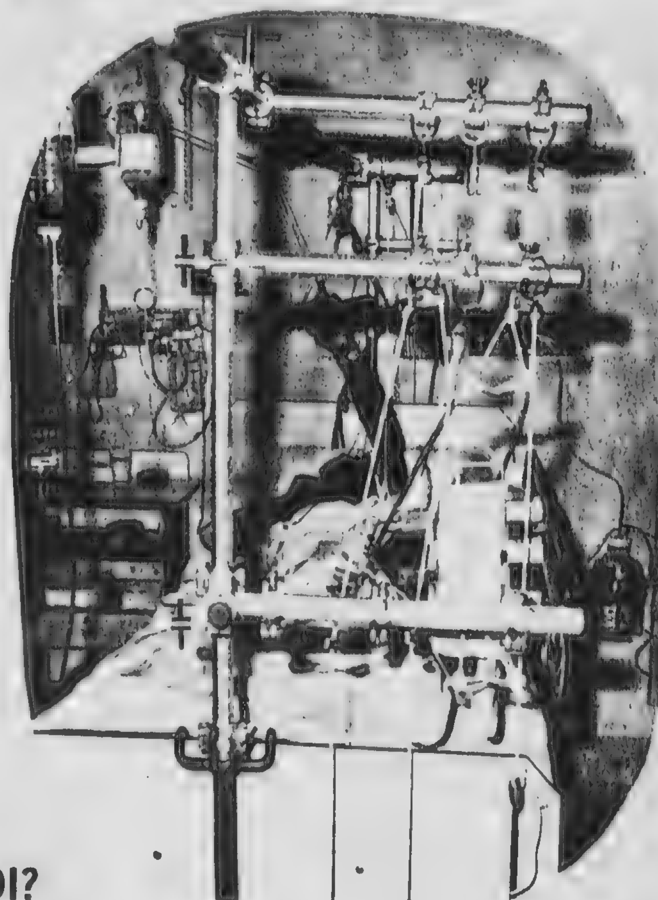


J'AI BESOIN. . .

J'ai besoin de beaucoup de **courage** pour endurer mes souffrances et accepter la peine de ceux qui m'aiment. . .

J'ai besoin **d'humilité** pour accepter ma dépendance des autres, de **patience** pour demeurer inactif, de **Foi** et **d'Espérance** pour supporter la longueur de l'épreuve, les déceptions, les reculs et l'incertitude de ma guérison.

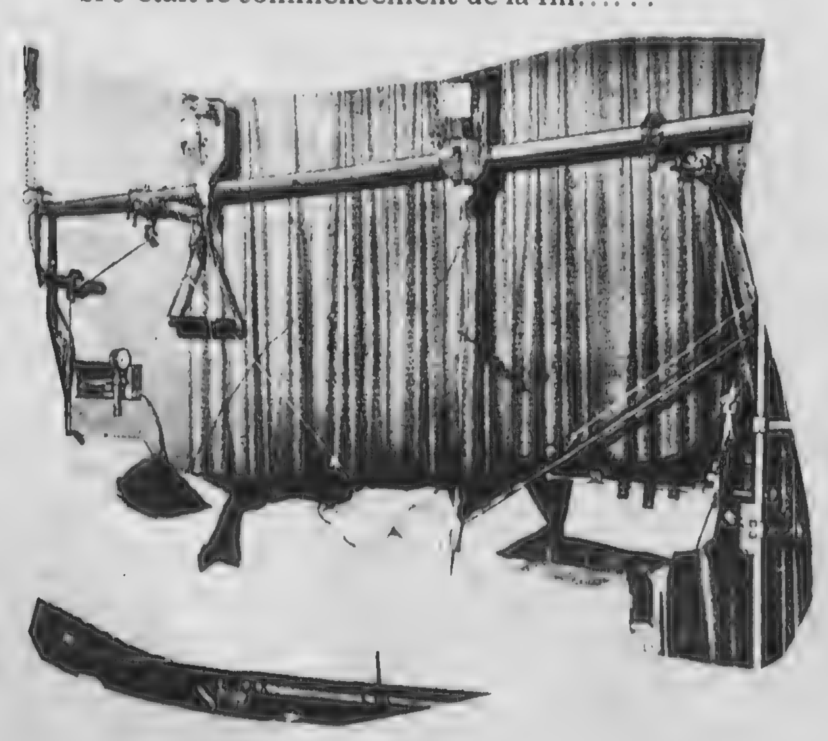
Je dois me garder de l'égoïsme, des exigences outrées. . . ou d'une susceptibilité trop grande. . .



TEMPS D'ARRÊT:

La maladie permet de faire le bilan de sa vie:

Où en suis-je?. . .
Qu'ai-je fait de ma vie jusqu'ici?. . .
Quel souvenir ou quel exemple laisserai-je à mon entourage ou à mes enfants?. . .
Ai-je vraiment vécu ma Foi?. . .
Si c'était le commencement de la fin!!!. . .



ET TOI?

Toi qui es en santé, es-tu capable de te mettre dans la peau de l'autre? Prends-tu le temps de visiter les malades pour eux, et non pour satisfaire à une obligation ou à une convenance?

Le malade est un pauvre qui a droit à ton amitié. L'oubli ou l'indifférence lui font mal; par contre, la **compréhension**, le **respect**, l'**attention** et le **dévouement** l'encouragent à reprendre goût à la vie. . .

NOUVELLE SOLUTION FRANÇAISE POUR LUTTER CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Un nouveau procédé mis au point en France à l'Institut national de la recherche agronomique, promet d'avancer considérablement la difficile lutte contre la faim dans le monde. Ce procédé permet en effet d'obtenir à une échelle industrielle de grandes quantités de protéines végétales parfaitement adaptées à la consommation humaine.

Le problème de la faim, rappelons-le, est avant tout un problème de manque de protéines. Ces grosses molécules sont l'élément essentiel de tout organisme vivant et, pour maintenir son équilibre physiologique, l'homme doit en recevoir régulièrement dans son alimentation. Or, les protéines ne sont présentes que dans des produits relativement rares et coûteux, comme la viande, le poisson, le lait, les oeufs. Pour des millions d'hommes, surtout dans les pays en voie de développement, ce sont là des produits de luxe pratiquement inaccessibles et le problème ne fait que s'aggraver avec l'explosion démographique. Certes, on peut puiser des protéines dans l'alimentation végétale, mais l'apport est faible, insuffisant. Hélas ! à l'état naturel, les protéines végétales sont peu digestes pour l'homme et souvent entourées d'éléments toxiques.

Depuis longtemps déjà, on a essayé d'améliorer la qualité des protéines végétales pour offrir à l'homme une source d'alimentation complémentaire. Et l'on a fait pour cela appel à des produits chimiques. Mais les poudres de protéines obtenues ainsi n'ont eu que des débouchés restreints. On ne pouvait guère les introduire à des pourcentages élevés dans l'alimentation afin d'éviter une certaine toxicité et par ailleurs, ces peuples conservaient toujours un petit goût désagréable qui repoussait les consommateurs. Le nouveau procédé français d'extraction de protéines végétales apporte enfin une solution satisfaisante.

C'est en 1964 que le docteur Staron s'est intéressé à l'Institut national de la recherche agronomique aux tourteaux et de les désintoxiquer par voie naturelle. Le choix du docteur Staron s'arrête sur une levure, la "Géotrium candidum". Au cours des expériences, il s'est avéré que la levure dépassait largement sa mission initiale. En effet, non seulement elle éliminait les toxines naturelles et les résidus de pesticides contenus dans les tourteaux, mais en plus, elle rendait solubles et purifiait les protéines de ces mêmes tourteaux. Les choses se passaient un peu comme dans la panse d'une vache où la fermentation naturelle assurait l'extraction et la purification des protéines végétales. Les protéines obtenues par voie biologique étaient parfaitement solubles, non toxiques, sans couleur, ni goût. On pouvait les intégrer à l'alimentation dans des proportions importantes – 12 à 30%, alors qu'avec les protéines obtenues chimiquement, on ne pouvait guère dépasser 3%. Par ailleurs, les protéines d'extraction biologique se sont avérées très défavorables au développement des bactéries polluantes, ce qui n'est pas négligeable.

Devant l'intérêt considérable de la découverte, l'Institut national de la recherche agronomique a déposé un brevet, et il s'est créé à Niort une société pour l'industrialisation du procédé d'extraction biologique de protéines. D'ores et déjà, cette société produit 1,000 kg de protéines par semaine, à partir de tourteaux de soja, de colza, de tournesol, à partir de la luzerne... La poudre a été incorporée à des produits très divers : saucisson, rillettes, pâté de foie, crêmes glacées, pain, boissons fruitées... Nous avons eu l'occasion d'essayer personnellement un saucisson contenant jusqu'à 40% de poudres protéiniques de soja. La qualité gustative nous a semblé excellente, ne cédant en rien à celle des meilleurs saucissons de viande pure. Et cette poudre, il faut le rappeler, on pourra la mélanger à n'importe quel aliment, tellement elle est discrète. On pourrait par exemple la mélanger avec du riz, enrichissant en protéines la nourriture traditionnelle de vastes populations.

Reste évidemment la question essentielle du coût. Pour donner une idée précise, signalons qu'un kilo de poudre végétale de protéines revient à la vente à 25 francs, alors qu'un kilo de protéines animales atteint 150 francs, la différence est énorme ! La voie a été ouverte pour la popularisation des protéines.

Evidemment, avant de commencer une fabrication industrielle à grande échelle, il faudra entreprendre des recherches très minutieuses sur le plan médical. Cela vient d'être fait, à l'Hôtel-Dieu de Paris, sous la direction du professeur Bour. Les résultats seront connus dans six mois environ. On peut espérer la confirmation du nouveau procédé. Il pourra alors recevoir un visa officiel et entrer dans la vie, contribuant efficacement à la lutte contre la faim.

Et puis, les protéines végétales pourraient trouver une application non moins importante dans le domaine médical. On sait en effet que de très nombreux malades sont soumis à des régimes qui doivent apporter beaucoup de protéines, mais peu de calories, peu de graisse, peu de sel... Dans l'alimentation naturelle, il est difficile d'équilibrer tous les éléments. La poudre de protéines pourrait apporter une grande précision et une très grande facilité.

En tout cas, le développement du nouveau procédé français d'extraction biologique de protéines végétales mérite d'être suivi avec la plus grande attention.





Nécrologie

M. Henri OUIMET

Après quelques jours à l'hôpital, M. Henri Ouimet, bon vieux citoyen de Ste-Agathe, décédait à St-Boniface le jeudi soir 16 novembre 1972, à l'âge de 81 ans. Samedi, le 18 novembre, à 2 heures de l'après-midi, son corps était exposé dans l'église de Ste-Agathe jusqu'à 3 heures, heure du service, qui fut concélébré par MM. les abbés Paul Deschênes, curé de Ste-Agathe, J.-L. Boisjoli d'Aubigny, et le Père Maurice Dionne, c.s.s.r., de Ste-Anne. L'épitre fut lue par Mme Cérile Ouimet, nièce du défunt, l'évangile par M. l'abbé Boisjoli, et l'homélie fut donnée par M. l'abbé Deschênes. Le chant fut exécuté par la chorale de Ste-Agathe, dirigée par Mme Marie-Thérèse Fenez et Mme Louisanne Brémault.

Les porteurs étaient deux beaux-frères du défunt, MM. Jos. Ayotte et Janvier Hébert et quatre neveux, MM. Albert St-Hilaire, Laurent Hébert, Michel et Adrien Ouimet. Ces deux derniers firent la quête. Le salon Weibe de Morris était en charge des arrangements. A l'issue du service, un cortège d'une quarantaine d'autos se forma pour accompagner le défunt jusqu'à sa dernière demeure au cimetière d'Aubigny où sa femme le précédait en 1955. M. Henri Ouimet a laissé derrière lui six enfants, dont deux fils, Hilaire de St-Michel (Alberta), Jean de Sacramento (Californie), et quatre filles: Angéline (Mme Paul Lemoine de Ste-Agathe où le père demeurait depuis environ onze ans); Florence (Mme E. Brisson de St-Boniface); Rose-Aline (Mme Ed. Leclair de Ste-Anne); Emérence (Mme Emilien Chartier d'Aubigny); 34 petits-enfants, trois arrière-petits-enfants, et un frère M. Alfred Ouimet d'Aubigny.

REMERCIEMENTS

Les enfants de M. Henri Ouimet désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père. Des mercis spéciaux aux célébrants, aux participants et à tous ceux qui ont prié pour le cher disparu, assisté à son service ou aidé si généreusement de diverses manières. Le tout a été fort apprécié.

MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

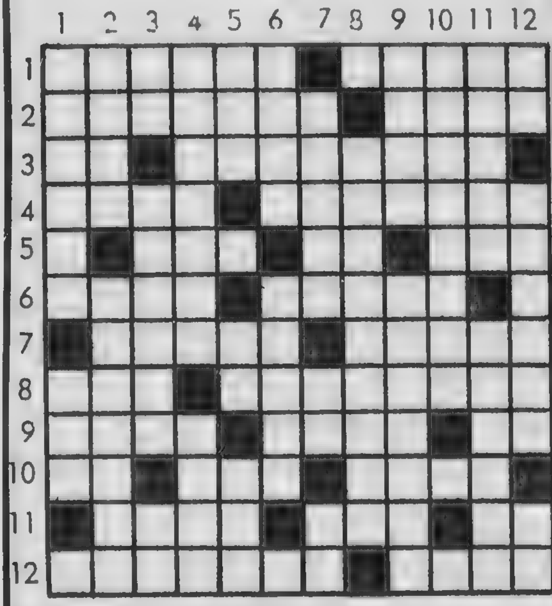
Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux(se) gagnant(e) recevra un prix de $5.00.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....



HORIZONTAL

1 — Père de l'Eglise grecque. - Instrument de musique.
2 — Qui se reproduit par des oeufs. - Partie courbée par laquelle on tient un panier.
3 — Note de musique. - Qui a le caractère d'un crime.
4 — Prophète juif. - Monstres fabuleux.
5 — Partie intérieure du pain. - Petit ruisseau. - Volonté, caprice.
6 — Service pour le repos de l'âme d'un mort. - Drap fin.
7 — Enlèvent. - Petite estampe.
8 — Homme ignorant. - Porter des fardeaux.
9 — Mois de l'année. - Viscère double. - Nég.
10 — En les. - Interj. Espagnole. - Variété d'argile riche en hématite.
11 — Titre qu'on donnait aux rois de France. - Sans inégalités. Adj. poss.
12 — Chemin étroit. - Peu de chose.

VERTICAL

1 — Danse espagnole. - Principe de la vie.
2 — Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant. - D'une bonté extrême.
3 — Note de musique. - Faire exactement ce que fait une autre personne. - Préf. privatif.
4 — Ce qui fait qu'un prêtre est lui-même et non un autre. - Destinée.
5 — Etendue d'eau entourée de terre. - Abrév. angl. de "No Charge". - Pluriel de leu.
6 — Epoque. - Rideau en lattes.
7 — Choisir par la voix des suffrages. - Largeur d'une étoffe. - Patrie d'Abraham.
8 — Savoir approfondi.
9 — Qui n'est pas commun. - Rendre plus mince.
10 — Mou et lent dans ses mouvements.
11 — Comm. de Suisse. - Ensemble des faits qui ont concouru à la formation de quelque chose.
12 — Voyelles jumelles. - Qui n'a point d'indulgence. - Armée.

AVEC MAURICE LÉVÊQUE

UNE PAGE SPORTIVE RENOUVELÉE

Avec l'édition du 29 novembre, LA LIBERTÉ présente du nouveau: une page sportive qui se voudra des plus complète.

Toutes les semaines, nous tenterons de vous tenir au courant de ce qui se passe dans le monde sportif. Notre intention est de nous concentrer surtout sur la scène locale, mais nous n'oublierons pas les nouvelles nationales et internationales.

Nous invitons donc tous les centres francophones du Manitoba et de la Saskatchewan de nous faire parvenir les nouvelles sportives de leur milieu toutes les semaines. Il faudra avoir ces nouvelles le vendredi midi. Vous pourrez nous les faire parvenir par la poste ou en téléphonant au journal ou à Maurice Lévêque au 233-4824. Naturellement nous accepterons les frais des appels téléphoniques de l'extérieur. Nous serions heureux aussi de publier des photos relatives au domaine sportif.

M. Maurice Lévêque, qui est le responsable de la page sportive dans LA LIBERTÉ, n'est pas étranger dans le domaine des sports au Manitoba. Il fut chroniqueur sportif à CKSB de 1959 à 1967, et fut également président de l'Association des Commentaires sportifs de Winnipeg pendant deux ans.

Natif de St-Boniface, M. Lévêque a obtenu son B.A. du Collège de Saint-Boniface en 1942. De mars 1943 à juin 1946, il a fait son service militaire, service au Canada, en Angleterre, Belgique et Hollande. Il a atteint le rang de Capitaine. Il est également avec le service des Messageries du Canadien National depuis 1946, tout le temps à Winnipeg, sauf pour quatre années à Saskatoon. M. Lévêque est aussi le premier vice-président du Club La Vérendrye.



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL GOULET 3681



Résultats, 4e soir du deuxième quartier: H. Sala, 51; J. Lafrenière, 47 1/2; M. Théoret, 45 1/2; C. Jeanson, 40; L. Fluet, 39 1/2; E. Rougeau, 38; M. Morier, 37 1/2; A. Jeanson, 36.

Environ 425 personnes assistaient au banquet d'initiation des Chevaliers de Colomb à St-Malo, le 10 novembre. Soixante-sept nouveaux membres furent initiés à St-Pierre durant l'après-midi.

Merci à tous les Chevaliers et leurs dames pour leur participation.

le coin des quilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

SEMAINE DU 11 NOVEMBRE AU 17 NOVEMBRE

LA VERENDRYE I

Hommes: G. Valle 493; E. McCarthy 479; L. Vermette 463; A. Yost 452; G. Robin 437; D. Campbell 436; Ar. Asselin 411; D. Durston 437.

Dames: L. Welsh 405; C. Saurette 406; O. Novog 382; Y. Muller 380; A. McDonnel 371; C. Mozol 366; M. Gauthier 364.

LA VERENDRYE II

Hommes: R. Bourgouin 524 (211); E. Lamirande 507; J. Pelletier 495; A. Lemoine 493; P. Deschênes 492 (205); R. St-Godard 447; G. Gauthier 425; J. Rusnak 416; A. Savard 410; S. Hucaluk 406; B. Dion 401.

Dames: B. Pelletier 504; S. Bradley 453; S. Senez 453; P. Harman 405; J. Emond 397; T. Rusnak 389.

LA VERENDRYE III

Hommes: J. Wencek 548; V. Lambert 507; P. Laberge 487; F. Bennici 471; M. Laberge 454; J. Otis 451; C. Perreault 447; A. Richard 436; A. Fouasse 427; Y. Laliberté 415; M. Bourgeois 405; G. Bourgeois 400.

Dames: J. Guyot 472; C. Huot 469; A. Morrisson 438; Y. Ferland 426; I. McConnell 410; E. Grenier 396; L. Paquet 391.

ECOLE LOUIS-RIEL

Hommes: D. Lavallée 469 (171); R. Hince 442; M. Allard 433 (160); D. Fortier 423 (163); P. Sanche 415 (167); J. Seewald 402.

Dames: G. Trudeau 404 (161); L. Ricard 380; M. Berthelette 337; D. Purchase 326; D. Tascona 311; C. Purchase 306.

FURNASMAN

Hommes: J. Parker 534; R. Prieur 519; Gerry Lofto 498 (199); Gordon Arseny 496 (204); R. Lipps 493 (200); Camille Dorge 400; R. Gerring 486; Ron Dorge 482; Lorne Bethune 479; J. Richardson 454.

Dames: L. Bethune 490; G. Dorge 459; E. Lipps 458; V. Lavallée 450; A. Bichon 435; F. Kliewer 420; S. Cheadle 424; I. Sawchuk 412.

CERCLE OUVRIER

R. Maluta 620 (211, 213); D. Conrad 609 (202, 208); Guy Marion 574 (223); R. Marion 566 (206); Norm Brunel 565 (201); L. Bourbonnais 565; R. Bazinet 560 (210); P. Mousseau 550 (202); P. Cassel 554 (205); A. Pauwels 554 (211); G. Comeau 549 (205); G. Lutner 548; R. Senez 547; G. Schaubroech 546 (204); George Marion 544; M. Ratte 535; D. Mulvey 534; A. Thienpondt 534 (200); D. Campbell 535; Marc Marion 535; J. Robert 528; D. Marinelli Jr 526 (224); F. Monney 525; J. L. Jubinville 523 (202); B. Kreitz 521; R. Lévêque 520; E. McCarthy 518 (225); Al Girard 510 (203); P. Péloquin 508 (210); C. Leveque 508; D. Bayer 506; G. Mousseau 504; J. Scaletta 502.

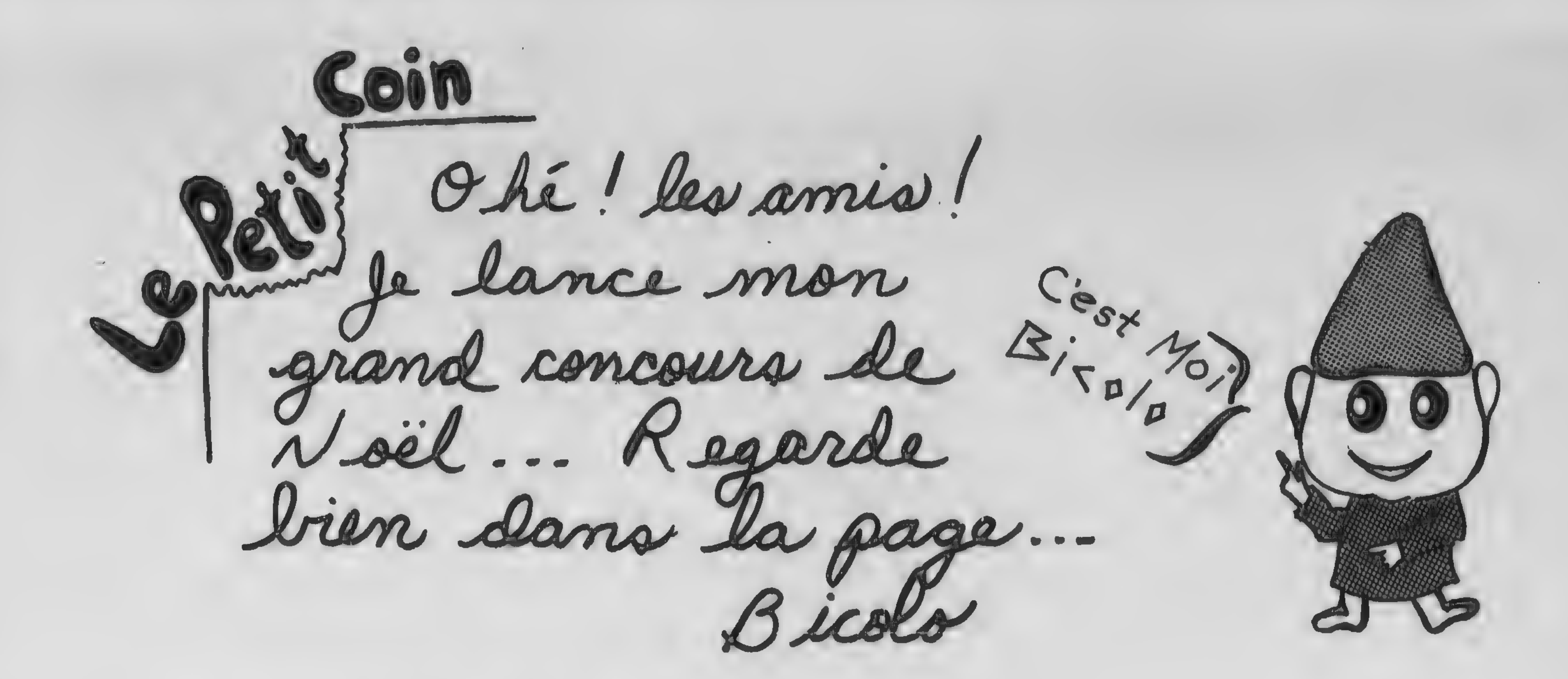
LA VERENDRYE JUNIOR (DEUX PARTIES)

Denis Lavallée 325 (181); Donald Sparling 238; Guy Arbez 237; Gerald Bayer 226; Roger Gaboriel 221; Jean Bockstael 208; Ron VanRycheghem 205; Pierre Richard 204; Monique Turcotte 199; Monique Audet 182; Jocelyne Fontaine 180; Michelle Bélanger 170; Michelle Vigier 161; Pat Pelletier 157; Darlene Vigier 149.

Je m'excuse auprès des Ligues Centre St-Louis et Metro Mixed. Leurs résultats ne m'ont pas été donnés.

Je tiens à vous informer que les allées sont disponibles tous les mercredis soir.

S'il vous plaît adresser toute correspondance à Clément Perreault au soin du Club 614, Des Meurons, ou composez le numéro 247-4137.





CONCOURS DE NOËL

Tu me fais une belle carte de Noël et tu me l'envoies avant le 15 décembre.

ATTENTION:

Voici les conditions pour ce concours.

A : Tu dois être membre du Club de Bicolo.

B : Tu dois faire la carte tout seul.

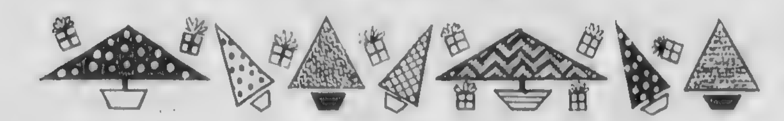
C : La carte doit être rendue pour le 15 décembre.

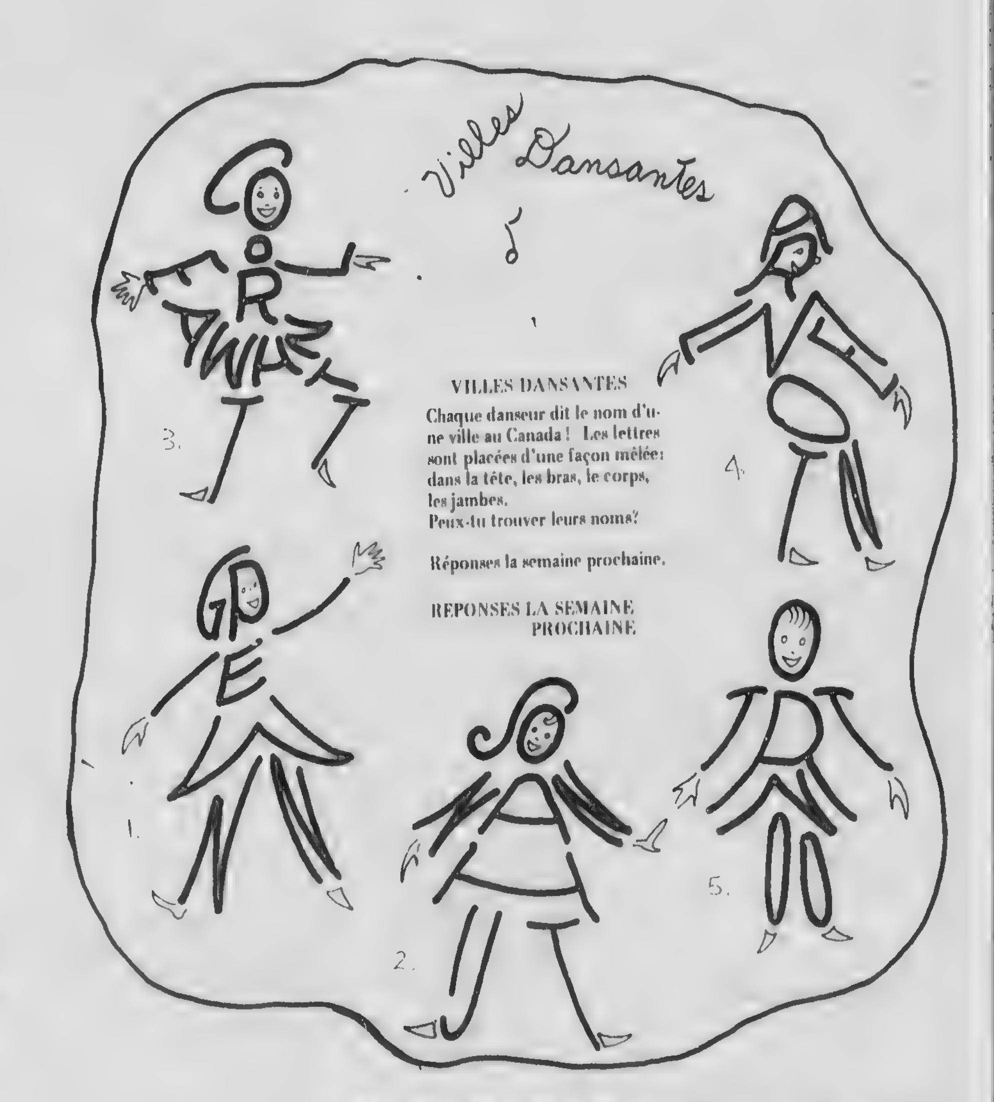
N'OUBLIE PAS:

Ton nom, ton âge, ton adresse, Ton numéro de carte de membre (Important).

La semaine prochaine je te dirai les beaux prix que tu pourras gagner ! Bonne chance !

Si tu n'es pas membre tu n'as qu'à remplir le coupon dans la page et me l'envoyer avec ta carte de Noël !



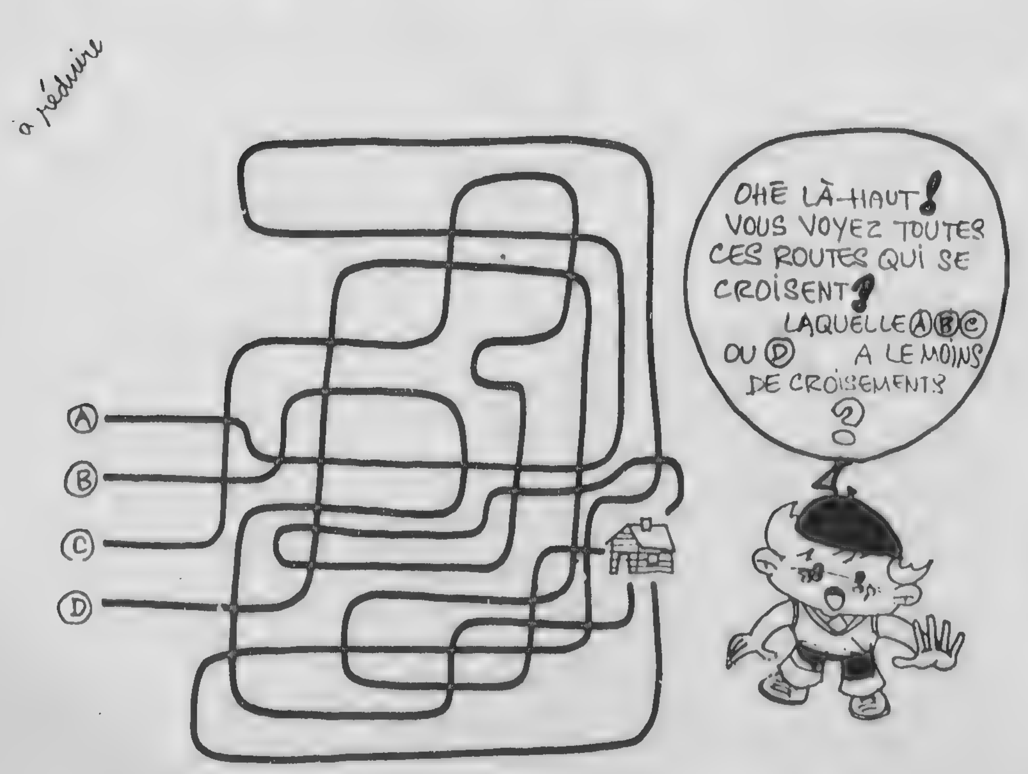


VILLES DANSANTES

Chaque danseur dit le nom d'une ville au Canada ! Les lettres sont placées d'une façon mêlée: dans la tête, les bras, le corps, les jambes.
Peux-tu trouver leurs noms?

Réponses la semaine prochaine.

REPONSES LA SEMAINE PROCHAINE



Maitre renard



Réponse des Martiens aux Terriens: (semaine dernière)

"Nous voulons la paix du monde."

TIRE DE LA STE-CATHERINE

Il me faut :

– Ingrédients –

A. 2 tasses de cassonade
1/2 cuillerée à thé de beürre
3/4 tasse d'eau froide
2 cuillerées à table de sirop de maïs

– Récipients –

A. Une casserole moyenne
B. **Un plat de pyrex beurré**
Autres nécessités : petit plat de beurre, ciseaux, papier ciré coupé en carreaux 3" x 3".

Quoi faire :

A. J'allume le poêle : chaleur vive. Je mets les ingrédients dans la casserole. Je laisse bouillir. Dès que cela bout, il me faut réduire la chaleur et laisser continuer à bouillir environ 15 à 20 minutes.

*Pour savoir si le sirop est prêt: assez souvent :
Je jette une cuillerée de sirop dans 1/2 tasse d'eau bien froide. Lorsqu'une boule molle se forme : c'est prêt.

B. Je jette le sirop dans le plat de pyrex beurré. Je laisse refroidir dans le réfrigérateur (ou sur la neige) environ 10 minutes. Surveillez bien.

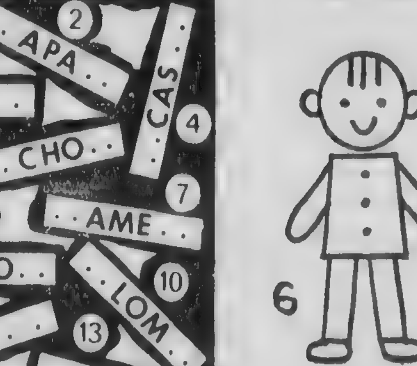
Je prépare un petit plat de beurre. C'est pour mes mains, afin d'éviter que la tire me colle.
Je prends la tire et je l'étire longtemps : jusqu'à ce qu'elle soit blonde mais ni trop molle, ni trop dure.
Je la tourne comme un gros cordon de laine.
Je la coupe en bonbons avec des ciseaux.
Je l'enveloppe dans des morceaux de papier ciré.





La bête sans queue ni tête!

Veux-tu ajouter deux lettres pour la tête et deux lettres pour la queue et tu obtiendras treize noms d'animaux. Lesquels?



DESSINONS un garçon

1

2

3

4

5

6

LA TERREUR DES LIONS



LES LIONS NE CRAIGNENT RIEN NI PERSONNE... SAUF LE FEU. AUSSI, FAIRE SAUTER UN LION À TRAVERS UN CERCEAU ENFLAMMÉ EST UN DES EXPLOITS LES PLUS IMPORTANTS POUR LUI.

SOLUTION
Sans queue...
1- Corbeau 2- Crapaud 3- Criquet 4- Bécasse 5- Belette 6- Anchois 7- Chameau 8- Caniche 9- Chamois 10- Colombe 11- Cigogne 12- Caribou 13- Crotale.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

561. *Guy Laroche, Otterburne, Man.*
562. *Carmelle Nadeau, La Broquerie, Man.*
563. *Susan Kladki, Lac-du-Bonnet, Man.*
564. *Jo-Anne Klyne, North West Territories*
565. *Eric Klyne, North West Territories*
566. *Johanne Malon, Somerset, Man.*
567. *Anita Nolette, Morris, Man.*
568. *Michel Carriere, Pine Falls, Man.*
569. *Michelle Labossiere, St Leon, Man.*
570. *Paul Lord, La Broquerie, Man.*
571. *Annette Hacault, Bruxelles, Man.*
572. *Jeannette Hacault, Bruxelles, Man.*
573. *Remi Aquin, Morinville, Alberta*
574. *Sophie Houle, Boucherville, Quebec*
575. *Therese Marion, St Boniface, Man.*
576. *Michel Bohemier, St Boniface, Man.*
577. *Rachele Turenne, St Boniface, Man.*
578. *Suzanne Turenne, St-Boniface, Man.*
579. *Pierre Turenne, St Boniface, Man.*
580. *Monique Turenne, St-Boniface, Man.*

Gagnante :
No 13 – Jacqueline Godard, 11 ans
11, av. Inman
St-Vital, R2M 0R6

Histoire devinette

Le [soleil] décide de ne passe [...] . Il se cache derrière une [...] mais, la nuit venue, la [lune] arrive pour le chasser du ciel. Il fait si [...] qu'il perd son [...] et tombe dans la [...]. Le lendemain il est si trempé qu'il devient [...] de honte. Un [nuage] lui dit alors : "Tu es bien puni ! Tu voulais briller la [...] et te voilà incapable de briller le jour maintenant". Le [soleil] baisse la [...] et deux [...] tombent de ses [...]

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________

IL Y A 50 ANS. LE FEU DU COLLÈGE

Sous le toit mansardé de l'élégant édifice qu'était le vieux Collège de Saint-Boniface (à l'endroit où est CKSB), ils dormaient. Cent-cinquante-quatre élèves et 41 religieux et domestiques se reposaient doucement pour reprendre leurs travaux quotidiens à l'aube du lendemain, samedi 25 novembre 1922.

Brusquement, tous furent tirés de leur sommeil, les uns par des explosions, les autres par des bruits insolites venant d'un peu partout, d'autres encore par l'appel de leurs surveillants.

La sonnerie réglementaire semblait insister plus qu'à l'accoutumée. C'était le Préfêt de discipline, le Père Onésime Lacouture, qui aurait voulu pouvoir crier à tout le monde que, pour venir appuyer sur le bouton électrique et agiter la cloche à main, il avait dû traverser au deuxième, son étage, un corridor rempli de feu et de fumée. Il ne savait pas encore qu'il s'était brûlé un côté du visage. Il entendit une deuxième détonation puis se retourna et vit les flammes s'engouffrer par le trou béant ouvert dans le plancher par l'explosion, et courir sur le plancher jusqu'à lui.

Aux trois grands dortoirs, les surveillants alertent leurs élèves. Ils allument les lampes électriques qui s'éteindront bientôt lorsque l'incendie aura coupé les fils. Ils donnent l'ordre aux enfants de s'habiller promptement et de se rendre aux escaliers de sauvetage. Pendant ce temps, 2 ou 3 minutes, ils courent aux autres issues pour les barrer à ceux qui voudraient passer outre à leur ordre. Le Père Euclide Gervais, au dortoir des petits, quatrième étage de l'octogone à l'extrémité Est de la bâtisse, avait de 50 à 60 élèves à sa charge. Ces enfants avaient de 10 à 14 ans. Seulement deux avaient 9 ans. Seule une petite lumière éclairait durant la nuit. Il fut éveillé par l'odeur de la fumée. Il ouvrit la porte communiquant avec la tour du côté Nord, puis sonna une clochette et dit aux enfants de se vêtir. La grande explosion se produisit au moment où il fit de la lumière. Tout le dortoir en fut ébranlé. Dès que cessa la lumière, le Père Gervais se dirigea vers l'escalier de sauvetage, adossé au coin Sud-ouest du dortoir, en ordonnant aux élèves de le suivre. Il se tint au bas du petit escalier qui conduisait à la fenêtre de sauvetage et recommanda aux enfants de ne pas s'énerver et de sortir rapidement, ce qu'ils firent. Deux des enfants de ce dortoir périrent au bas de la tour qui attenait du côté Nord.

L'abbé Beaulac avait charge du dortoir des universitaires dans la partie centrale du collège. En s'éveillant au son de l'alarme, il fit de la lumière avec son projecteur puis dans tout le dortoir. Il commanda aux élèves de s'habiller et leur dit qu'ils avaient pleinement le temps de le faire. Se rendant à la porte qui ouvre sur l'escalier principal au milieu de la bâtisse, il vit à travers la vitre, la fumée qui montait abondamment et constata, au toucher de la poignée de la porte une intense chaleur. S'adossant à la porte,, il donna alors ordre de sortir par le dortoir des petits et de se rendre à l'escalier de sauvetage. Il y avait un peu de fumée dans le dortoir. La sonnerie électrique se fit entendre pendant une minute et demie. Aucune des victimes de l'incendie n'appartenait à ce dortoir.

L'abbé Beaulac se rendit ensuite dans le dortoir des petits. Quelques-uns se dirigeaient vers l'escalier de sauvetage et d'autres vers la tour. Il se rendit à une fenêtre aspirer un peu d'air frais puis revint prendre deux petits garçons et les porta à l'extérieur où les attendaient M. Réal de Varennes, un ecclésiastique, et quelques grands de son dortoir qui faisaient la chaîne pour diriger les petits vers la première glissoire verticale du sauvetage. Après avoir aspiré de nouveau de l'air frais, il retourna dans le dortoir et entendit deux voix qui appelaient: "Père, venez à mon secours!" L'une des voix était française, l'autre anglaise.

C'est à ce moment qu'un des élèves venus du dortoir des universitaires, Stanley Malach, s'engagea dans l'escalier de la tour avec quatre compagnons. Une voix leur cria: "Revenez, le feu vous menace!" Ils rebroussèrent chemin et, sur le conseil de l'abbé Beaulac, s'échappèrent par l'escalier de sauvetage. D'autres, cependant, comme Edward Barker, malgré une épaisse fumée continuèrent vers la tour et en descendirent vers l'extérieur. Au dortoir des moyens, dans l'aile Ouest de l'édifice, le Père Mongeau était en charge de 74 élèves. Il fut éveillé par la sonnerie rageuse de l'alarme. Il entendit aussitôt les interpellations étouffées des élèves qui, comme lui, dans un demi-sommeil, pensaient à un réveil réglementaire. Il regarda sa montre: 2h15'. Appréhendant tout de suite qu'il se passait quelque chose d'anormal, il sortit de son alcôve et fit de la lumière. Il courut vers la porte d'entrée du dortoir, l'ouvrit et la referma tout de suite; la fumée avait envahi l'escalier. Ordonnant aux élèves de s'habiller, il leur dit de passer par l'échelle de sauvetage attenante du côté Sud, puis se plaça devant la porte pour empêcher de passer vers la conflagration des élèves qui seraient tentés de suivre cette sortie évidemment mortelle. Ce n'est que lorsqu'il se porta au secours des élèves massés devant la fenêtre donnant accès à l'échelle de sauvetage que quelques-uns s'échappèrent et dans l'obscurité qui s'était maintenant faite, coururent vers l'escalier central en flammes. Des dix victimes, sept appartenaient à ce dortoir; mais toutes ne passèrent pas par cette porte funeste. Au moins deux périrent dans le dortoir même, ou sur le toit, en tentant de sauver les autres. Le Père Mongeau fut le dernier à quitter son dortoir. Quand il parvint à l'extérieur, il était à demi-suffoqué. Entendant dire qu'il y avait encore des élèves dans le dortoir, il voulut à tout prix y retourner. Le Père Bellerose et des élèves durent le retenir de force.



Quant aux personnes qui occupaient des chambres privées, elles se sauvèrent en sautant sur le toit de la cuisine ou sur des matelas qui les attendaient dans les mains de leurs sauveteurs.

D'autres marchèrent périlleusement sur la corniche du quatrième jusqu'à l'échelle de sauvetage ou jusqu'au porche au-dessus de l'entrée principale. Les pompiers de St-Boniface, obéissant au premier devoir d'un pompier en cas d'incendie, celui de sauver des vies, abandonnèrent leurs boyaux et dressèrent des échelles jusqu'au troisième plancher de la partie centrale du côté Sud du Collège et réussirent à sauver plusieurs personnes que l'on voyait aux croisées et que l'on entendait demander secours à grands cris.

Des enfants qui ont péri, quelques-uns n'ont pas osé risquer un saut de huit à dix pieds. A l'un d'eux on offrit jusqu'à trois moyens de salut, mais il avait perdu la tête et criait en courant sur le toit.

Les survivants ont exposé leur vie à plusieurs reprises et pendant longtemps, courant sur le plancher en feu des dortoirs pour sauver tel et tel enfant qui persistait à ne pas vouloir sortir du lit. Les flammes envahissaient les dortoirs et il fallait sauver les enfants malgré eux. C'est en tentant de sauver leurs camarades que quelques-uns ont péri. C'est le cas de Arthur Taylor, un solide gaillard de six pieds. Une fois hors de danger, il dit à ses frères Stanley et Joseph, élèves du Collège et témoins oculaires du sinistre, de se rendre immédiatement à la maison, pour ne pas prendre de froid. Il rentre lui-même dans le Collège, parvient malgré tout à remonter dans les dortoirs, emporte tour à tour, dans ses bras, quatre enfants. Au moment où il cherchait à sauver le dernier, le plancher céda et l'héroïque jeune homme tombe dans le brasier.

C'est aussi le cas de l'élève Herbert Doyle, de Calgary, qui fit des efforts désespérés pour sauver Lawrence Legree, évanoui sur le parquet du quatrième étage.

Il put le traîner jusqu'au troisième près d'une croisée pour essayer de le ranimer par un peu d'air frais, mais il perdit l'équilibre et tomba dans le vide jusqu'au sol, heureusement sans se blesser. Il voulut remonter par une corde pour porter à nouveau secours à son camarade mais le câble s'enflamma et Doyle dut renoncer à son héroïque effort. Lawrence Legree était perdu.

Aux élèves Hector Allard, de Baie Saint-Paul et Lionel Bouvier d'Elie lui-même peu après une victime plusieurs petits écoliers doivent de n'avoir point été la proie des flammes.

Un vent du Sud-ouest soufflait légèrement et portait, avec les tisons enflammés, la terreur chez les habitants de la rue Saint-Jean-Baptiste qui rentrèrent rapidement de leurs vérandas les chaises et les tapis tout en surveillant les toits de leurs maisons. Le gazon des 22 acres du parc n'était plus qu'une immense nappe de feu. Le matin, au petit jour, les brandons étaient encore là, refroidis et couverts de givre.

La reprise des classes eut lieu lundi, le 27 novembre, deux jours après l'incendie, au Petit Séminaire, ce fut une scène émouvante. Le Révérend Père Lacouture, s.j., Préfet de discipline, fit l'appel des élèves à l'aide de listes dressées de mémoire par les professeurs. Ceux qui étaient présents répondaient à l'appel de leurs noms. Si quelqu'un était absent, des compagnons donnaient les renseignements qu'ils possédaient. Quand aucun élève ne pouvait fournir de renseignements on portait ce nom sur la liste des disparus. On crut, un moment, que la liste allait s'allonger encore de quelques noms. D'autres recherches apportèrent la certitude que le nombre des victimes ne dépasserait pas dix. Voici leurs noms qu'on inscrivit sur le monument élevé à leur tombe commune dans le cimetière de la Cathédrale.

Frédérick Stormont, s.j., 44 ans, chambre privée 3e étage; Lionel Bouvier, 16 ans, dortoir Ouest; James Duquette, 16 ans, dortoir Ouest; Joseph Guilbert, 16 ans, dortoir Ouest; Oliva Laflèche, 16 ans, dortoir Ouest; Lawrence Legree, 16 ans, dortoir Ouest; John McGlynn, 9 ans, dortoir Est; Henri Pélissier, 15 ans, dortoir Ouest; Arthur Taylor, 18 ans, dortoir Ouest; Léopold Tremblay, 9 ans, dortoir Est.

Bien que témoin oculaire de cette irréparable perte, j'ai puisé aux différents rapports publiés dans La Liberté de novembre et décembre 1922.

August Dansereau
Au nom des Anciens

8e épisode

LES AVEUX

par
LILIANE ROBIN

– Bien.

– Pas de question ?

– Non, monsieur.

– Parfait. A demain, Malone !

Gilda reposa le récepteur et sortit de la cabine téléphonique.

Quand elle eut réglé le montant des communications, elle se demanda ce qu'elle devait faire. Selon toute probabilité, le Comanche n'arriverait à Tanger que dans la soirée. Demeurait-elle sur place ou bien prendrait-elle l'un des cars qui font la navette entre la ville et l'aéroport? Même si Claude Janvry le lui proposait, elle avait l'intention de ne pas retourner à Malabata. Mettant à profit le temps qui lui restait jusqu'à l'arrivée de Claude, elle alla se documenter au bureau du tourisme et de l'information sur les hôtels de la ville et retint une chambre au Pasadena. Puis elle revint s'asseoir dans le hall.

C'est là que la rejoignit Janvry, moins d'un quart d'heure après.

– Quelles nouvelles ? s'enquit-il sans attendre.

Elle lui rapporta l'entretien qu'elle avait eu avec Denis Murat, précisa que le départ était remis au lendemain, puis :

– J'espère que Mme Janvry ne sera pas trop déçue ?

– Elle l'est déjà. Elle est si nerveuse qu'un rien l'affecte. Je l'ai quittée, agitée et de très mauvaise humeur. Mais elle patientera bien vingt-quatre heures de plus.

Claude se tut et regarda un instant sa compagne en silence avant d'ajouter :

– Cet incident n'est pas pour appuyer votre thèse.

– Quelle thèse ?

– Celle selon laquelle l'avion est le plus rapide et le plus sûr moyen de transport. Que ce soit au sol ou en vol – et, dans ce cas, c'est encore plus grave – vous êtes toujours à la merci d'une panne.

– Les contrôles sont si sérieux que de tels ennuis sont très rares.

– Vous ne me convaincrez pas.

– Tant pis.

– Peut-être ne l'êtes-vous pas vous-même ?

– En ai-je l'air ?

– Vous paraissez soucieuse, moins assurée qu'hier.

Gilda esquissa un sourire :

– Tout au plus suis-je un peu agacée par cette panne. Il en faudrait davantage pour altérer ma confiance.

– Voulez-vous profiter de la trêve que nous accorde le destin? Rentrons à Malabata pour aviser ma belle-soeur, puis nous irons faire une promenade en mer avec Sandra.

– Je vous remercie, mais je crois que je vais aller m'installer à Tanger en attendant l'arrivée de mes camarades. J'y ai retenu une chambre à l'hôtel Pasadena. Voudriez-vous être assez aimable pour demander à Mme Janvry si elle est d'accord pour que nous décollions demain matin à l'heure qui était prévue pour aujourd'hui ?

Janvry ne sourcilla pas, mais questionna brusquement :

– Vous vous êtes déplu à Malabata ?

– Au contraire, répondit Gilda, sincère.

– Alors, pourquoi refuser d'y retourner ?

– Simplement pour ne pas abuser de votre hospitalité.

– C'est ridicule. Faites taire ces scrupules qui n'ont pas lieu d'être et venez.

Il avait une façon de décider, d'ordonner, qui déroutait Gilda.

– D'ailleurs, poursuivit-il, il est préférable que vous fassiez part vous-même à ma belle-soeur de la solution proposée par votre directeur. Elle m'a marqué une telle froideur ce matin que je n'ai pas très envie de l'affronter une seconde fois. Lorsqu'elle est ainsi, je garde mes distances. Vous saurez mieux lui parler que moi.

Gilda com; 'it qu'elle ne pouvait se dérober. C'était à elle que revenait le soin d'informer France Janvry que son retour à Paris était différé d'un jour.

Claude tira une carte de visite de son portefeuille et la tendit à Gilda, certain qu'elle allait fléchir :

– Laissez un message à votre collègue et dites-lui de vous appeler à Malabata, suggéra-t-il.

Installée dans le jardin, France Janvry attendait le retour de Claude en regardant jouer Sandra.

– Allez lui expliquer, dit Claude à Gilda. Je vais garer la voiture et je vous rejoindrai ensuite.

Gilda sauta à terre et se dirigea vers la jeune veuve qui était plus pâle qu'à l'accoutumée et dont les mains blanches, inconsciemment crispées, tremblaient légèrement. Gilda s'étonna qu'un simple contretemps l'eût émue à ce point. Répondant au regard interrogatif rivé sur elle, dans lequel stagnait toujours une angoisse comme si, après l'accident, une peur rétrospective y avait laissé une empreinte indélébile, elle alla droit au but :

– Je suis navrée, Madame. Nous ne pourrons partir que demain matin.

– Je m'y attendais, déclara France Janvry avec irritation. Et moi qui ai tellement hâte de quitter ce pays, de regagner Paris!

A son tour, elle demanda des détails sur la panne, puis eut un mouvement d'humeur :

– Je ne comprends pas qu'une firme comme celle que vous représentez n'ait pas des avions en parfait état de marche.

– Croyez bien que c'est la première fois que cela se produit.

– A votre avis, cet incident est donc anormal ? demanda la jeune femme après réflexion.

Gilda fut frappée par la similitude de leurs pensées, car elle-même avait été effleurée par cette idée, qu'elle avait d'ailleurs rejetée sur-le-champ, parce qu'elle lui apparaissait sans objet.

Conservant son ton neutre, elle précisa :

– Je n'ai pas dit cela, mais il n'en reste pas moins vrai que cette panne est aussi singulière que fâcheuse.

France Janvry parut sur le point de parler, mais elle se ravisa et garda le silence.

Gilda sourit, rassurante, car l'anxiété flambait dans les yeux de sa compagne :

– Le mécanicien qui va nous être envoyé mettra bon ordre à cela. Vous n'avez aucune inquiétude à avoir, car nous partirons avec l'appareil qui arrivera ce soir.

Sandra, qui s'était rapprochée, vint prendre Gilda par la main, familièrement :

– Viens voir ma tortue, dit-elle. C'est oncle Claude qui me l'a donnée !

Sa mère intervint :

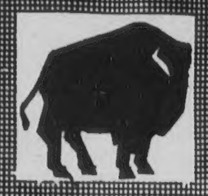
– Plus tard, chérie. Va jouer. Laisse-nous tranquilles, nous avons à parler.

A regret, Sandra obéit et Mme Janvry regarda Gilda.

– Je vais vous faire un aveu, commença-t-elle. Je...

A ce moment, Claude apparut, venant vers elles. France Janvry se tut et Gilda comprit qu'elle ne connaîtrait jamais la fin de la phrase.

À SUIVRE ...



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel...

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
211, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

comptable

FOREST, GUENETTE & CIE
COMPTABLE AGREES
EDIFICE CKSB,
607, RUE LANGEVIN
St-Boniface
Tél.: 947-1671

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

optométristes

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

avocat - notaire

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400-1, Lombard Place.
Bur.: 942-0131 Rés.: 2532554

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Ligne directe 452-9221 à Winnipeg
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

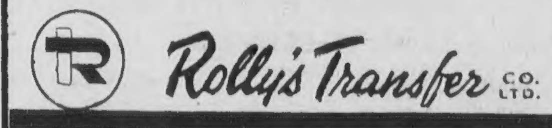
A votre service...

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION
COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. — R2J OH3

PIERRE J. BEAUDRY. PROP.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST. BONIFACE 6, MANITOBA
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud
Tél: 256-5869

à votre service...

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

divers

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

peintres



NORTH STAR DECORATING CO. LTD
146 rue Marion
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"
Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti

Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 233-4808
(Perruques)

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

garagiste

Pneus · Batteries · Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
Tél.: 247-9315
Gerry Bourgeois

ABONNEMENTS 247-4823

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André — 256-3340

traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

pharmaciens

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de
la rue Taché
Tél: 247-2353



243 rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

divers

SALLE A LOUER
Salle coquette pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
Renseignements: 233-7463



Tél.: 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél.: 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LE CENTRE DU DISQUE FRANÇAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caoutchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

avis

AVIS

Pour changement d'adresse, correspondance, etc, prière de communiquer avec le journal et non l'imprimeur. S.V.P. écrivez à : C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HENRI SALTEL, du district postal de Ste-Geneviève, au Manitoba, Fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 1er jour de janvier, A.D. 1973.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de novembre, A.D. 1972.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE et MONNIN

Procureurs de la succession.

on demande

ON DEMANDE

COUPLE D'ÂGE MOYEN DE PRÉFÉRENCE

pour répondre au téléphone le soir et en fin de semaine. Logis de 2 chambres à coucher plus bénéfices supplémentaires en échange.

Appelez Philippe Lavack : 233-4949 ou 256-2886

ON DEMANDE

La section du Tourisme du Ministère du Tourisme des Loisirs et des Affaires Culturelles du Manitoba

recherche

UN COMMIS SENIOR

Salaire : **$5,940 à $7,584 par année**

Fonctions :

Voir comme représentant de la province à ce que le Ministère et les bureaux de tourisme du Gouvernement canadien distribuent de l'information sur les endroits de villégiature, de pêche et de chasse du Manitoba. Représenter la section du Tourisme pour les fins ci-haut mentionnées, auprès des congrès qui se tiennent au Manitoba. Faire les recherches requises et préparer des réponses personnelles détaillées aux touristes qui demandent des renseignements spécifiques en vue de vacances au Manitoba. Dresser et diriger un service de plan de vacances lors des congrès qui se tiennent au Manitoba. Ceci inclut une planification détaillée des demandes de renseignements. Tenir un registre des contacts établis et des congrès auxquels on a assisté.

Qualifications :

Scolarité minimum d'une XIe année. Cinq années d'expérience avec le public, de préférence dans un club-automobile, une agence de voyage, une société de chemin de fer ou d'aviation. Aptitude à donner des réponses personnelles détaillées aux demandes des touristes. Jouir d'une personnalité agréable et être libre d'entreprendre des voyages au Canada et aux Etats-Unis pour des périodes prolongées. Une aptitude à la communication effective dans les deux langues officielles est préférable.

Veuillez adresser votre demande par écrit le ou avant le 30 novembre 1972 à :

The Manitoba Civil Service Commission
Salle 158, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

ON DEMANDE

Un secrétaire-gérant

**pour la Caisse populaire de St-Joseph
Plein temps ou temps partiel
Les demandes doivent être reçues le ou avant le 30 novembre 1972
Faire parvenir toute demande à :**

**M. Camille Delorme, St-Joseph, Manitoba
Tél. : 737-2345**

à louer

St-Boniface. Chambre meublée pour demoiselle qui travaille. Près collège St-Boniface et écoles. Composer : 233-2751.
33-387-33 C

Grande chambre meublée, au 3e étage. Pour homme qui travaille ou personne âgée. Composer : 233-2189.
33-388-34 C

Logis de 4 pièces, entièrement privé. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Pour adultes tranquilles. Libre: 1er novembre. Prière de téléphoner entre 10h et 2h au no : 233-2209.
27-350-JNO

Appartement de 1 chambre à coucher. Entrée et salle de bains privées. Chauffage compris. Libre 1er décembre. Composer : 247-6301 entre 6h et 7h30.
32-384-33 C

Norwood. Logis de 3 pièces dans duplex. Chauffage, eau chaude, poêle électrique et réfrigérateur inclus. Entrée privée. Composer : 233-6464.
31-382-JNO

Logis non meublé, d'une chambre à coucher. 2e étage. Entrée privée. Pour personne d'âge mûr. Composer : 233-2189 ou CE3-3567.
32-385-33 C

agents d'immeubles

**PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher**

NORWOOD

Rue Ferndale. Bonne maison de famille. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Nouvellement rénovée. Bonne rue tranquille. Comptant requis: $1,500.

ST-BONIFACE

Av. De la Cathédrale. Maison très charmante, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $13,300.

**PAUL GAGNON
247-9267 256-6538**

**A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369, boul. Provencher**

St-Boniface. Immeuble-appartements de 5 logis. Revenu annuel : $6,420. Considérerait échange sur maison.

St-Boniface. Maison de revenu de 18 pièces. Comptant requis $6,000.

Centre St-Boniface. Semi duplex: 4 et 3. Garage. Beau grand lot. Prix très raisonnable.

**POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER :
BUREAU : 233-1773
LE SOIR : 233-5874**



NOUS AVONS BESOIN de maison de 2 et 3 chambres à coucher à St-Boniface, St-Vital et au Parc Windsor. Si vous voulez vendre la vôtre, appelez Claude.

Petite maison de 2 chambres à coucher. En très bon état. Près école Précieux-Sang. Cave à la grandeur. Fournaise à gaz neuve. Appelez Claude

ST-VITAL

Ch. John Bruce. Trois lots : 50' x 126'. $5,000. Appelez Nap. Gagnon.

A VENDRE – Salon de coiffure pour hommes dans un grand centre commercial. Complètement meublé. Appelez Claude.

Maison de 1 1/2 étage. Deux logis ou maison de famille avec 2 salles de bains. Pleine cave. Grand lot. Bon retour sur placement. Appelez Nap. Gagnon.

ST-VITAL

Bungalow de 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Belle grande cuisine. $22,900. Appelez Nap. Gagnon.

NORWOOD

1 1/2 étage, 5 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation. Garage. $23,500 Appelez Nap. Gagnon.

J'ai besoin d'une bonne maison de 2 chambres à coucher, près du Précieux-Sang et en parfait état, ainsi que d'un bungalow de 3 chambres à coucher près école Taché. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

**METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849**

ST-VITAL

Immeuble-appartements de 13 logis. Propriétaire a d'autres intérêts. Doit être vendu. Contactez Louis Combot : 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Ritchot. Immeuble-appartements: 4 logis, 2 chambres à coucher chacun. En très bon état. Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Ch. Dugald. Immeuble-appartements de 6 logis, et autres revenus. Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Nuytten. Bungalow de 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire à la cave. Salle de récréation non terminée. Tapis mur à mur au salon. Garage sur grand lot. Prix très raisonnable. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

WINNIPEG

Rue Young. Immeuble-appartements de 28 logis, avec très bon revenu et en très bon état. Paiement comptant ou prendrait immeuble-appartements de 8 logis en échange. Pour plus d'information, appelez Louis Combot : 247-5918.

Nous cherchons des lots à St-Vital, St-Boniface ou dans les environs. Pour évaluation gratuite, appelez Gérard Pelletier : 334-0112 ou Louis Combot : 247-5918.

**BUFFALO REALTY & APPRAISALS
233, av. Portage**

Tél.: 942-0481



DANIS REALTY

Tél.: 247-8958

519, ch. Ste-Marie



ST-VITAL — Tapis mur à mur dans les TROIS chambres à coucher et salon. Salle de récréation 24' x 12'. Salle de couture ou bureau quelconque au sous-sol. Intérieur en très bon état. $1,000 comptant et $157 PIT par mois seulement. POSSESSION IMMEDIATE. Appelez Mme Danis ou Claire Jopling.

STE-ANNE — Bungalow de 4 chambres à coucher, situé à 2 milles à l'est du village. UNE ACRE de terrain. 2 salles de bains, une chambre de loisirs, garage. Seulement $1,000 comptant. Balance à termes. Appelez Léo Grouette.

NORWOOD — Bungalow de 2 chambres à coucher sur rue Dubuc. Nouvelles fenêtres coulissantes, garage double. Pour plus de détails contactez Léo Grouette.

RUE ROSEDALE — Semi-duplex. 8 pièces en tout. Entrées privées. Prix : $12,900. Comptant requis $700 ou plus. Taxes basses.

ST-VITAL — 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, salle de récréation, garage. Située sur belle rue résidentielle. Prix : $23,500. Appelez Maurice Péloquin pour plus de détails.

ECHANGE — "Feed lot" à Ste-Anne en échange sur propriété de ville. Si vous désirez plus d'informations, contactez Albert Gauthier.

RUE VIVIAN — Bungalow de 2 ch. à coucher. Sous-sol complet. Prix : $11,500. Appelez Léo Grouette.

PRES CHEMIN STE-ANNE — Petit bungalow de 2 chambres à coucher. Lot : 37'. Prix : $9,000. Appelez Mme Danis pour visiter. Option peut être considérée.

DUPLEX — Entrées privées. Soubassement à la grandeur. Comptant requis : $1,000 seulement. Pour visiter, contactez Claire Jopling.

Maurice Danis : 256-8836 — Aline Danis : 256-8836
Claire Jopling : 253-4770 — Albert Gauthier : 247-4397
Léo Grouette : 233-5507 — Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"



M. ROGER COLLET
Président de la Société Franco-Manitobaine

LA SFM C'EST TOI

VIENS LE 10 DÉCEMBRE AU PRÉCIEUX-SANG
POUR LA RÉUNION ANNUELLE DE LA SFM